



**HAL**  
open science

# La famille Leroy-Willefert : généalogie d'une famille héninoise

Corentin Caron

► **To cite this version:**

Corentin Caron. La famille Leroy-Willefert : généalogie d'une famille héninoise. Histoire. 2023. dumas-04290235

**HAL Id: dumas-04290235**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04290235>**

Submitted on 16 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Corentin Caron

Diplôme universitaire « Généalogie et Histoire des  
familles » (à distance)

La famille Leroy-Willefert : généalogie  
d'une famille héninoise

Sous la direction de Stéphane Cosson

Année 2022-2023



Je, soussigné(e) Corentin Caron certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntées à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

## Remerciements :

Je souhaite remercier mon directeur de recherche, Monsieur Stéphane Cosson, pour ses conseils, encouragements et le temps qu'il a accordé à notre promotion dans le cadre de la réalisation de ce mémoire.

De la même façon, je remercie mes proches et mes collègues du Diplôme universitaire pour leur aide et leur soutien.

## Sommaire :

Remerciements : .....	3
Sommaire : .....	4
I) Méthodologie : .....	7
II) Brève histoire de la commune d'Hénin-Liétard jusqu'à nos jours : .....	9
III) Le couple principal : Aubert Augustin Joseph Leroy (1819-1872) et Appoline Joséphine Willefert (1823-1883).....	15
A) Aubert Augustin Joseph Leroy : .....	15
1) Naissance : .....	15
2) Parcours militaire : .....	17
B) La naissance d'Appoline Joséphine Willefert : .....	18
C) Le mariage du couple : .....	21
D) Décès et succession : .....	24
1) Le décès d'Aubert Augustin Joseph Leroy : .....	24
2) Le décès d'Appoline Joséphine Willefert : .....	25
3) La succession d'Aubert Augustin Joseph Leroy : .....	25
E) Les enfants du couple : .....	27
F) Le recensement de 1861 : .....	29
IV) La descendance du couple principal : .....	31
A) Zoé Aglaé Leroy (1860-1945) et Emile Damiens (1858-1931) : .....	31
1) La naissance de Zoé Aglaé Leroy.....	31
2) Décès. ....	31
3) Le mariage avec Émile Damiens : .....	31
4) Éléments de vie de l'époux : .....	32
5) Décès : .....	41
6) Les enfants du couple : .....	41
B) Maurice Damiens (1897-1982) et Jeanne Marie Alexandrine Albert (1901-1984). ....	43
1) La naissance de Maurice Damiens : .....	43
2) Le mariage avec Jeanne Marie Alexandrine Albert : .....	43
3) Éléments de vie de l'épouse : .....	44
4) La famille et la guerre : 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>nd</sup> Guerre mondiale. ....	45
5) Le travail au sein des mines : un ancrage local. ....	57
6) Décès : .....	63
7) Les enfants du couple : .....	63
C) Mauricette Damiens (1920-2003) et François Charles Caron (1921-2000) : .....	64
1) Naissance de Mauricette Damiens : .....	64

2)	Le Grand écho du Nord de la France du 20 janvier 1936 : .....	64
3)	Le mariage avec François Caron : .....	66
4)	Eléments de vie de l'époux : .....	67
5)	Le décès de Mauricette Damiens : .....	68
6)	L'enfant unique du couple : .....	68
7)	Les possessions de François Caron : .....	68
V)	L'ascendance d'Aubert Augustin Joseph Leroy.....	71
A)	Homobon Leroy (1779-1845) et Jeanne Florentine Hugot (1779-1853).....	71
1)	Naissance d'Homobon Leroy : .....	71
2)	Naissance et fratrie de l'épouse : .....	72
3)	Le mariage avec Jeanne Florentine Hugot : .....	73
4)	Décès : .....	74
5)	La succession d'Homobon Leroy : .....	74
6)	Les enfants du couple : .....	77
B)	Florent Joseph Leroy (1745-1800) et Jeanne Marie Prudence Legroux (1750-1827) : .....	79
1)	Naissance de Florent Joseph Leroy : .....	79
2)	Les parents et la fratrie de l'épouse : .....	79
3)	Le mariage du couple : .....	80
4)	Décès : .....	80
5)	Les enfants du couple : .....	80
C)	Charles Bernard Leroy (ca 1709-1715/1774)et Marie Florence Sauvage (ca 1717-1766) : ..	82
1)	Le mariage du couple : .....	82
2)	Les parents et la fratrie de l'épouse : .....	82
3)	Décès : .....	83
4)	Les enfants du couple : .....	84
D)	Charles Leroy et Marie Louise Anne Coille : .....	86
1)	Le premier mariage de Charles Leroy : .....	86
2)	Le mariage avec Marie Louise Anne Coille : .....	87
3)	Les parents et la fratrie de l'épouse : .....	87
4)	Décès : .....	87
5)	Les enfants du couple : .....	88
VI)	L'ascendance d'Apolline Joséphine Willefert : .....	89
A)	Hyacinthe Josephe Willefert (1805-1880) : .....	89
1)	Naissance : .....	89
2)	Première union avec un homme inconnu : .....	89
3)	Le mariage avec Hilaire Lourdaux : .....	90

4) Son décès : .....	91
5) Déclaration de succession de Hycinthe Joseph Willefert : .....	92
B) Balthasar Athanase Eustache Willefert (1775-1853) et Marie Barbe Raison (1771-1815) : 95	
1) Son acte de baptême : .....	95
2) Le mariage avec Marie Barbe Raison : .....	95
3) Le second mariage avec Marie Anne Adélaïde Vérez : .....	98
4) Son décès : .....	98
Conclusion : .....	99
Bibliographie : .....	100
Sitographie : .....	100
Annexes : .....	102

## l) Méthodologie :

Dans le cadre de ce mémoire, je souhaitais effectuer une recherche en se basant sur ma généalogie, que je n'avais pas encore effectuée. C'est pourquoi, j'ai débuté ma recherche en me concentrant sur une branche partant de ma grand-mère maternelle. Néanmoins, je n'ai pu trouver de couple s'étant marié dans la période demandée pour ce mémoire. Ainsi, je me suis donc orienté vers une branche partant de mon grand-père paternel. J'ai cette fois pu trouver un couple s'étant marié en 1840 à Hénin-Liétard dans le Pas-de-Calais, ce qui correspondait à la période demandée soit entre 1833 et 1842. Il s'agit notamment du couple formé par Aubert Augustin Joseph Leroy et Apolline Joséphine Willefert, s'étant marié le 1<sup>er</sup> septembre 1840. J'ai donc décidé de choisir celui-ci comme couple principal de ma recherche. Ayant débuté cette recherche par le plus récent, la généalogie descendante était déjà établie. Il me restait alors à remonter les générations jusqu'au plus haut possible.

Pour cela, le site internet Geneanet m'a été d'une grande utilité car il m'a permis de rapidement dessiner le squelette de ma généalogie. Je pouvais, dès lors, vérifier les données en consultant les tables décennales, afin de voir si des personnes n'avaient pas été oubliées dans une fratrie par exemple. De même, pour les générations plus récentes, les recensements m'ont également été utiles afin de confirmer le nombre de personnes présentes au sein d'une famille.

Néanmoins, une première difficulté est apparue concernant les recherches au sein des registres paroissiaux. En effet, pour la commune choisie, Hénin-Liétard (Hénin-Beaumont), les registres paroissiaux ont été en partie détruits durant la Première Guerre mondiale. En ce sens, les registres datant d'avant 1737 n'existent plus. Ma recherche était donc limitée par cela. J'ai, cependant, pu continuer quelques peu mes recherches grâce à des relevés réalisés avant la destruction de ceux-ci, comme la collection Béthencourt par exemple. De même, les informations mentionnées dans les actes trouvés après 1737, m'ont permis d'estimer les dates des événements situés avant cette année.

De la même façon, au cours de mes recherches, j'ai rencontré d'autres difficultés liées à des séries spécifiques :



#### A) Les archives notariales :

De façon similaire aux difficultés rencontrées concernant les registres paroissiaux, toutes les minutes antérieures à 1914 ont été détruites. De plus, pour la période située après 1914, peu de minutes ont été versés aux archives départementales du Pas-de-Calais. En raison de cela, pour pallier ce manque, je me suis orienté vers l'enregistrement en série Q. Pour retrouver des contrats de mariage, par exemple, j'ai pu consulter des tables des contrats de mariage. Ainsi, je pouvais tout de même en retrouver la trace même si beaucoup n'était, de ce fait, pas consultables. J'ai pu, néanmoins, trouver un contrat de mariage réalisé dans une autre commune. De même, les tables de successions et absences m'ont permis, pour certaines personnes, de connaître l'état de leur patrimoine, ce qui m'a permis de compenser l'absence de testament ou d'inventaire après décès.

#### B) Les hypothèques :

Concernant les hypothèques, j'ai à nouveau rencontré certaines difficultés. Effectivement, premièrement, l'état des fonds de la série 4Q des archives départementales n'est pas consultable sur le site des archives du Pas-de-Calais, ni à travers des fiches explicatives aux archives. J'ai notamment pu consulter l'état des fonds de cette série en m'adressant directement au maître de salle présent aux archives, j'ai ainsi pu le consulter sur son ordinateur, étant donné que l'inventaire est en cours d'édition. J'ai ainsi pu faire des recherches au sein des tables du répertoire des formalités hypothécaires. Néanmoins, les folios auxquels ces tables me renvoyaient n'étaient pas consultables car en cours d'indexation. En effet, au sein de ces tables, des mentions réalisées à l'encre rouge et à l'encre noire étaient présentes et seuls les volumes et folios indiqués à l'encre noire étaient consultables. Cependant, pour les personnes recherchées, il s'agissait de mention à l'encre rouge, donc non consultable. Je n'ai donc pas pu ajouter de documents relatifs aux hypothèques dans ce mémoire.

## II) Brève histoire de la commune d'Hénin-Liétard jusqu'à nos jours :

La commune d'Hénin-Liétard (Hénin-Beaumont à partir de 1971) fait partie du département du Pas-de-Calais.



Selon Louis Dancoisne, plusieurs hypothèses entourent l'origine du nom « Hénin »<sup>2</sup>. Effectivement, cela pourrait provenir du mot celtique « hen » (vieux) ou de « oen » (frêne). Cependant, il est plus communément admis que ce nom vient du mot latin « hinniens », signifiant « hénissant », en raison de la qualité des chevaux qui en provenaient<sup>3</sup>. De même, le nom « Liétard » semble lui être accolé à partir du XIV<sup>e</sup> siècle afin d'émettre une distinction avec la ville d'Hénin-sur-Cojeul, les deux villes n'étant séparées que d'une trentaine de kilomètres.

Des travaux archéologiques ont mis en lumière une occupation ancienne du site notamment par des populations Celtes ou Gauloises.

---

1 Source : <https://www.google.com/url?sa=i&url=https%3A%2F%2Fwww.humanite.fr%2Fpolitique%2Fparti-socialiste%2Fmunicipales-henin-beaumont-qui-pour-rendre-confiance-dans-le-politique&psig=AOvVaw2K-WwuKi4UhcEnZUK0KerU&ust=1692178763496000&source=images&cd=vfe&opi=89978449&ved=0CAQQjB1qFwoTCNjSnaOv3oADFQAAAAAdAAAAABAE>, consulté le 13/06/2023.

2 Louis DANCOISNE, *Recherches historiques sur Hénin-Liétard*, Paris, Le Livre d'histoire, coll. Monographies des villes et villages de France, 2007, p.360. (p.5)

3 Ibid.

En effet, Louis Dancoisne souligne les différentes caractéristiques de celui-ci comme sa situation sur un sol fertile entouré de forêts et de marécages, ce qui en fait notamment un espace privilégié pour s'établir en comparaison aux environs<sup>4</sup>.

À la suite d'une période d'occupation romaine, c'est véritablement sous l'impulsion des francs qu'Hénin va connaître un certain développement. Le site se situe alors sous l'aire d'influence d'Arras, mais semble quelque peu isolé. Néanmoins, suite à la conversion au christianisme de ses habitants, la ville se dote d'une église vers 668 et gagne une certaine importance.

Durant le Haut Moyen Age, plus précisément depuis 863, Hénin-Liétard fait partie du comté de Flandres<sup>5</sup>. C'est notamment à cette date qu'est créé ce comté par Charles-le-Chauve. La seigneurie d'Hénin est, comme le mentionne Louis Dancoisne, assez mal connue. Néanmoins, celui-ci est parvenu à établir chronologiquement une liste des différents seigneurs qui ont administrés celle-ci<sup>6</sup>. Cette période est principalement marquée par des invasions normandes qui vont fortement toucher cette seigneurie. Hénin-Liétard se détachera, par la suite, progressivement du système féodal en se voyant octroyer des chartes de franchises aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles<sup>7</sup>.

Le comté de Flandres sera dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle morcelé. L'Artois devient alors un comté. Hénin se place alors sous le commandement des comtes d'Artois. C'est une période relativement difficile pour cette commune qui, du fait de sa situation au sein du comté, est traversée par les armées en raison de plusieurs conflits avec les Flamands. Elle est alors régulièrement le théâtre de destructions, dont elle se relève difficilement.

L'Artois passe, cependant, à partir de 1383, sous le contrôle des ducs de Bourgogne de la maison Valois<sup>8</sup>.

---

4 Ibid., p.6.

5 Ibid., p.19.

6 Ibid., p.22-23.

7 Ibid., p.47-60.

8 Ibid., p.109.

À partir de 1482, c'est alors sous le contrôle de la maison d'Autriche des Habsbourg que le comté se place avant de retourner au royaume de France à partir de 1678<sup>9</sup>. La période qui s'en suit est, à nouveau, marquée par des passages fréquents de troupes liés aux différents conflits qui marqueront le royaume. Nous pouvons notamment citer, les guerres menées par Louis XIV. Effectivement, en dehors des dommages causés directement à la commune, les taxes croissantes affaiblissent la commune<sup>10</sup>. Dans un contexte de conflit avec l'Angleterre, la Hollande et le Saint-Empire-Romain-Germanique, la position géographique de l'Artois place ce comté au cœur des affrontements.

Sur un plan économique, à la veille de la Révolution française, nous pouvons observer une certaine aisance sociale des habitants qui tirent principalement son origine des ressources procurées par le marais<sup>11</sup>. Effectivement, celui-ci permettait par exemple de pouvoir y paître ses chevaux ou d'en extraire la tourbe pour le chauffage. De nombreux avantages découlaient de son exploitation. Néanmoins, celui-ci se plaça au cœur de conflits sous le règne de Louis XVI, sous l'impulsion de la noblesse et du clergé qui demandait un partage des marais. Ce qu'ils obtiennent en 1779, bien qu'une importante insurrection aura lieu à Hénin-Liétard<sup>12</sup>. La Révolution marquera la fin de ce conflit puisque la féodalité sera abolie et les biens du clergé furent confisqués. L'abbaye d'Hénin possédait notamment de nombreuses terres qui lui furent retirées et celle-ci fut détruite<sup>13</sup>.

Le XIX<sup>e</sup> siècle va marquer un certain essor pour la commune. En effet, cette commune d'environ 3 000 habitants en 1850 va en raison de la révolution industrielle connaître une croissance économique brutale, qui se poursuivra durant le XX<sup>e</sup> siècle. Henri Claverie, historien spécialiste de cette commune, explique que c'est la découverte d'un riche gisement houiller par l'ingénieur Mulot qui va être à l'origine de cet essor<sup>14</sup>. En 1900, la population d'Hénin-Liétard a fortement augmentée passant à environ 14 300 habitants. Différentes compagnies minières se sont, en effet, implantées progressivement amenant la mise en place de cités, appelés « corons », pour loger cette population croissante.

---

9 Ibid., p.125.

10 Ibid., p.155.

11 Ibid., p.167.

12 Ibid., p.168.

13 Ibid., p.170-171.

14 Michel DESRUELLES, *Hénin-Liétard (1890-1910) : L'essor*, Hénin-Beaumont, Hénnium, 2000, p.88. (p.3)

Hénin-Liétard est marquée par deux vagues successives d'immigration : de 1846 à 1872, avec une population provenant principalement du Nord, puis de 1872 à 1886, avec une population issue du Pas-de-Calais et de la Belgique<sup>15</sup>. Les principales infrastructures de la ville connaissent alors un profond aménagement afin d'accueillir une population toujours plus nombreuse. Nous pouvons également citer, l'aménagement de deux places successivement afin de renforcer l'attractivité économique de la ville.

Michel Desruelles, précise notamment que l'économie de la ville peut être divisée en trois secteurs au début du XIX<sup>e</sup> siècle : l'exploitation agricole, l'artisanat et l'industrie et le secteur commercial<sup>16</sup>. À la fin de ce siècle, cette division n'est plus représentative de l'économie héninoise. Le secteur agricole est devenu relativement minoritaire en comparaison aux secteurs industriels et commerciaux.

Hénin-Liétard a, de même, été fortement impactée par les guerres mondiales. La commune est occupée par l'armée allemande dès le 3 octobre 1914<sup>17</sup>.



18

*Arrivée des troupes allemandes place Carnot*

---

15 Ibid., p.8.

16 Ibid., p.62.

17 Michel DESRUELLES, Hénin-Liétard (1919-1939) : La Renaissance, Hénin-Beaumont, Hénnium, 2006, p.76. (p.3)

18 Source : <http://pabqt.free.fr/mairie1/allhenin/allhenin.html>, consulté le 13/06/2023.

Des maisons ainsi que l'hôtel de ville sont réquisitionnées pour établir la Kommandantur. De plus, de nombreuses autres infrastructures sont utilisées par l'armée allemande.



19

*Inspection du commandement place de la République*



20

*Revue des troupes Allemandes place de la République*

---

19 Source : <http://pabqt.free.fr/mairie1/allhenin/allhenin.html>, consulté le 13/06/2023.

20 Source : <http://pabqt.free.fr/mairie1/allhenin/allhenin.html>, consulté le 13/06/2023.



La commune connaîtra des bombardements assez intenses comme notamment du 1<sup>er</sup> au 27 avril 1917 par l'armée anglaise<sup>21</sup>. Hénin-Liétard est évacué le 29 avril 1917 sur ordre de l'occupant. Michel Desruelles précise que la plupart des habitants se réfugieront en Belgique<sup>22</sup>. Après la fin de la guerre, les habitants revinrent progressivement et découvrirent une ville très endommagée par la guerre, celle-ci ne comptait alors plus que vingt-trois habitants. C'est Adolphe Charlon, maire de 1919 à 1940, qui aura la tâche de reconstruire la commune<sup>23</sup>. Il entreprend de nombreux travaux au sein de la ville, fournit des aides aux agriculteurs. La priorité est notamment mise sur la remise en état des houillères, qui constituent le cœur de l'économie de la ville.

La Seconde Guerre mondiale va à son tour marquer la commune puisque celle-ci est occupée par l'armée allemande à partir du 24 mai 1940. Parmi les faits marquants associés à cette période, nous pouvons citer l'attaque de la poudrière de Beaumont-en-Artois, commune voisine d'Hénin-Liétard qui lui sera rattaché par la suite. Cet événement appelé aussi « le coup de Beaumont » a été organisé par la résistance qui s'est déroulée dans la nuit du 22 au 23 septembre 1941<sup>24</sup>. Celui-ci prend place suite à une importante grève des mineurs dans le Pas-de-Calais de mai à juin 1941. La grève a notamment privé d'électricité l'armée allemande pour qui l'exploitation minière du Nord et du Pas-de-Calais était centrale. Le « coup de Beaumont » a permis de saisir une demi-tonne de dynamite qui appartenait à la Compagnie des mines de Dourges, cette attaque a notamment été mise en place grâce à des mineurs y travaillant<sup>25</sup>. Cette dynamite a ensuite été utilisée dans des actions de sabotage.

Hénin-Liétard fusionne avec la commune de Beaumont-en-Artois en 1971, devenant ainsi Hénin-Beaumont.

---

21 Michel DESRUELLES, *Hénin-Liétard (1919-1939) : La Renaissance*, op. cit., p.3.

22 Ibid.

23 Ibid., p.8-9.

24 "Attaque de la poudrière de Beaumont-en-Artois." [en ligne], *Wikipédia, l'encyclopédie libre*, 21 novembre 2022, consulté le 13/06/2023, URL :

[http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Attaque\\_de\\_la\\_poudri%C3%A8re\\_de\\_Beaumont-en-Artois&oldid=198862767](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Attaque_de_la_poudri%C3%A8re_de_Beaumont-en-Artois&oldid=198862767).

25Ibid.





## Transcription :

[Leroy

Aubert Augustin Jos[eph]]<sup>27</sup>

L'an mil huit cent dix-neuf, le dix du mois de février, dix heures du soir : par-devant nous Pierre Adélard, Joseph Platel, maire, officier de l'état civil de la commune d'Hénin-Liétard, canton de Carvin, département du Pas-de-Calais, ont comparu le sieur Omobon Leroy, âgé de quarante ans, cabaretier demeurant audit Hénin-Liétard, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né hier à onze heures du soir, de lui déclarant et de Florentine Hugot, son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Aubert-Augustin-Joseph. Ladite déclaration et présentation faites en présence de Camille Détére et Parfait Masclét, âgé chacun de soixante un ans, garçon-champêtres demeurant audit Hénin-Liétard ; et a le père de l'enfant déclaré ne savoir signer ; et les témoins ont signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite.

Détére. Masclét.

Adelard.

Nous pouvons, de même, constater que le père d'Aubert Augustin Joseph Leroy est faiblement instruit car il ne peut signer l'acte de naissance. Celui-ci nous renseigne également sur la profession de son père qui est cabaretier. Selon le Centre national des ressources textuelles et lexicales, un cabaretier est notamment le « tenancier d'un cabaret, d'un estaminet »<sup>28</sup>.

---

27 Mention marginale.

28 Source : <https://www.cnrtl.fr/definition/cabaretier>, consulté le 10/06/2023.

## 2) Parcours militaire :

Afin de trouver des informations sur la vie militaire d'Aubert Augustin Joseph Leroy, j'ai consulté les listes cantonales de tirage au sort dans le cadre du service militaire. Étant né en 1819, celui-ci atteint l'âge de 20 ans en 1839. De même, Hénin-Liétard dépend du canton de Carvin qui se trouve au sein de l'arrondissement de Béthune. Les listes cantonales de tirage commencent notamment en 1839 pour ce bureau de recrutement, j'ai donc pu accéder à la liste de la classe de 1839 et ainsi trouver la présence d'Aubert Augustin Joseph Leroy :

NOMBRE élu dans le tirage.	1.° Noms de famille; 2.° Prénoms ou noms de baptême; 3.° Surnoms.	DATE de LA NAISSANCE. 1.° Jour; 2.° Mois; 3.° An.	LIEUX DE LA NAISSANCE; RÉSIDENCE personnelle des jeunes gens; noms, prénoms et domicile des pères et mères.	PROFESSIONS des JEUNES GENS.	TAILLE.		MOTIFS D'EXEMPTION OU DE DISPENSE que les jeunes gens ou ceux qui les représentent se proposent de faire valoir devant le conseil de révision.		OBSERVATIONS du Sous-Préfet.	DÉCISION	
					MÈTRES.	MILLI- MÈTRES.	INDICATION des motifs.	7.		8.	DÉLIBÉR.
12	139 1.° Hugo 2.° Augustin 3.°	1.° 3 2.° avril 3.° 1819	Né à Carvin canton d. Carvin département d. P. de C. résidant à canton d. Carvin département d. Els à Louis et Augustin et d. Carvin domiciles à Carvin	tailleur							
12	140 1.° Leroy 2.° Aubert Augustin J[oseph]	1.° 5 2.° février 3.° 1819	Né à Hénin canton d. Carvin département d. P. de C. résidant à canton d. Carvin département d. Els à Louis et Augustin et d. Carvin domiciles à Hénin	tailleur				un frère mort au service			
0	141 1.° Dur 2.° Louis 3.°	1.° 28 2.° avril 3.° 1819	Né à Hénin canton d. Carvin département d. P. de C. résidant à canton d. Carvin département d. Els à Louis et Augustin et d. Carvin domiciles à Hénin	manouvrier							
	1.° Coulon	1.° 7	Né à Carvin canton d. Carvin département d. P. de C.								

29

### Transcription :

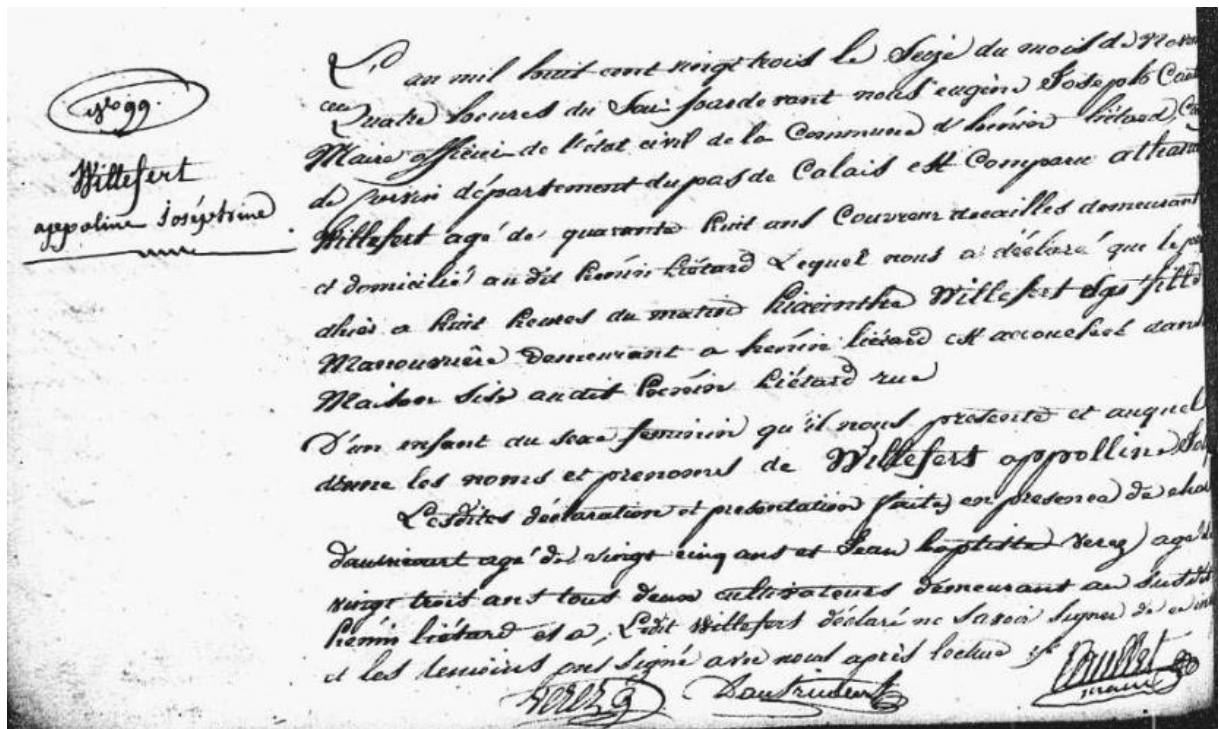
12	140	1° Leroy	1° 5	Né à Hénin
		2° Aubert	2° février	canton de Carvin
		Augustin J[oseph]	3° 1819	département du P[as-de]-C[alais]
				résidant à
				canton d
				tailleur d'habit un frère mort au service
				département d

fils d'Omobon  
et de Hugot Florentine  
domiciliés à Hénin

Nous pouvons alors constater qu'Aubert Augustin Joseph Leroy est exempté du service militaire car l'un de ses frères est mort durant son service militaire. Il s'agit notamment de Louis Napoléon François Leroy, un frère décédé deux ans auparavant à Lyon alors qu'il était fusilier dans le 11<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne. Il aurait alors pu être intéressant d'effectuer des recherches au sein de la série R des archives départementales du Rhône afin de trouver des informations dans les archives des hôpitaux militaires. Néanmoins, ne pouvant me rendre à Lyon, il s'agit d'une recherche qui pourra être effectué par la suite.

B) La naissance d'Apolline Joséphine Willefert :

Apolline Joséphine Willefert est, quant à elle, née le 15 novembre 1823 à huit heures du matin au sein de la commune d'Hénin-Liétard<sup>30</sup> :



30 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – An II-1839, vue 1259 sur 1719.

Transcription :

[N°99

Willefert

Appoline Joséphine]<sup>31</sup>

L'an mil huit cent vingt trois, le seize du mois de novembre à quatre heures du soir, par-devant nous Eugène Joseph Caullet, maire, officier de l'état civil de la commune d'Hénin-Liétard, canton de Carvin, département du Pas-de-Calais, est comparu Athanase Willefert, âgé de quarante-huit ans, couvreur d'écailles, demeurant et domicilié audit Hénin-Liétard. Lequel nous a déclaré que le jour d'hier à huit heures du matin, Hyacinthe Willefert, sa fille, manouvrière demeurant à Hénin-Liétard, est accouchée dans sa maison dite audit Hénin-Liétard, rue [...]

d'un enfant du sexe féminin qu'il nous présente et auquel il donne les noms et prénoms de Willefert Appoline Joséphine.

Lesdites déclarations et présentations faites en présence de Cha[rles] Dautricourt âgé de vingt cinq ans et de Jean Baptiste Verrez âgé de vingt trois ans, tous deux cultivateurs demeurants au susdit Hénin-Liétard et à ledit Willefert, déclaré ne savoir signer de ce int[erpellé] et les témoins ont signé avec nous après lecture.

Verez.

Dautricourt.

Caullet.

Comme nous pouvons l'observer à partir de cet acte, Apolline Joséphine est née hors-mariage, de l'union de Hyacinthe Willefert avec un homme inconnu. C'est alors le grand-père de celle-ci, Athanase Willefert, qui déclare sa naissance suite à l'accouchement de sa fille.

Afin d'obtenir davantage de détails quant à cette union, j'ai décidé de rechercher dans les tables décennales de la commune d'Hénin-Liétard dans le but de possiblement trouver d'autres naissances issues de cette union. Néanmoins, il n'y a pas de tables pour cette commune pour une période allant de 1802 à 1844.

---

<sup>31</sup> Mention marginale.

J'ai donc recherché directement dans les registres de l'état civil en partant de l'année de naissance d'Appoline Joséphine afin de potentiellement trouver une naissance avant ou après celle-ci. Je suis ainsi parvenu à trouver la naissance de Pierre-Louis Willefert en 1823.

Pour cette naissance, il n'y a, à nouveau, aucune mention relative à l'identité du père. Néanmoins, nous pouvons noter que, dans ce cas, ce n'est pas Athanase Willefert qui vient reconnaître l'enfant mais une personne dont le lien de parenté avec Hyacinthe Willefert nous est inconnu, à savoir un certain Jacques Augustin Robert, un marchand demeurant à Hénin-Liétard. Les deux témoins mentionnés dans l'acte de naissance d'Appoline Joséphine Willefert sont également présents au sein de cet acte.

De même, pour en savoir davantage sur la situation de Hyacinthe Willefert, la mère d'Appoline Joséphine, j'ai cherché sa présence dans les recensements de populations :

824	150	Willefert	Athanase	Couvreur	"	marié	"	41 ans	
825		Verez	Marie Anne	fileuse	"	id[em]	"	37 ans	
826		Willefert	Augustin	Couvreur	Lib[er]	"	"	18 ans	
827		Willefert	Hyacinthe	fileuse	id[em]	"	"	15 ans	
828		Willefert	Marie Anne	"	id[em]	"	"	18 mois	

#### Transcription :

824	150	Willefert	Athanase	couvreur	marié	41 ans
825		Verez	Marie Anne	fileuse	id[em]	37 ans
826		Willefert	Augustin	couvreur	célib[ataire]	18 ans
827		Willefert	Hyacinthe	fileuse	id[em]	15 ans
828		Willefert	Marie Anne		id[em]	18 mois

En 1820<sup>32</sup>, soit trois ans avant la naissance de son premier enfant, Hyacinthe Willefert, alors âgée de 15 ans, réside au domicile de son père et de sa belle-mère, Marie Anne Verez. Athanase Willefert semble, effectivement, s'être remarié suite au décès de sa première épouse. Ce document nous apprend également qu'elle exerce l'activité de fileuse.

---

32 AD 62, Hénin-Liétard : 1820, M 3741.



Louise ont déclaré de ne savoir écrire ni signer  
de ce mariage qui a été fait  
de mariage l'un en a été fait.

Leroy 3021  
Willefert  
Delacour  
Leroy  
Lemaire

Transcription :

[N°21

Entre

Leroy,

Aubert Augustin Joseph

Et

Willefert

Appoline Joséphine]<sup>34</sup>

L'an mil huit cent quarante, le premier du mois de  
septembre, neuf heures du matin, par-devant nous s[ieur]  
Joseph Sénéchal, maire, officier de l'état civil de la  
commune d'Hénin-Liétard, canton de Carvin, arrondissement  
de Béthune, département du Pas-de-Calais, ont  
comparu publiquement dans la maison communale  
Aubert Augustin Joseph Leroy, né audit Hénin-Liétard  
le cinq février mil huit cent dix-neuf, âgé de vingt  
un ans et demi, tailleur d'habits, domicilié au même  
lieu, fils mineur quant au mariage de Omobon Leroy  
et de Florentine Hugot, cabaretiens, domiciliés au susdit  
lieu, ici présents et consentant d'une part.

Et Appoline Joséphine Willefert, née audit Hénin-  
Liétard, le quinze novembre mil huit cent vingt-trois,

---

<sup>34</sup> Mention marginale.

âgée de seize ans et neuf mois, fille mineure et naturelle, de Hyacinthe Willefert actuellement épouse de Hilaire Lourdeaux, manouvriers, domiciliés audit Hénin-Liétard, ici présents et consentant, d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte d'entrée de cette maison commune, le dimanche seize et vingt-trois août dernier à l'heure du midi, aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les prières ci-dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil institué.

Du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Aubert Augustin Joseph Leroy et Appoline Joséphine Willefert, sont unis par le mariage. De quoi nous avons dressé acte en présence de Louis Deladérière, âgé de vingt un ans et demi, cultivateur, ami de l'époux et son voisin ; de Charles Philippe Loez, âgé de cinquante huit ans, bourrelier, voisin de l'époux ; d'Urbain Lourdeaux, âgé de cinquante ans, manouvrier, voisin de l'épouse, et de Augustin Willefert, âgé de trente huit ans, voisin et ami de l'épouse, couvreur d'écailles demeurants tous quatre audit Hénin-Liétard et ont l'époux et les premier, deuxième et quatrième témoins signé avec nous ; L'épouse, sa mère, ledit Hilaire Lourdeaux, les père et mère de l'époux et ledit Urbain Lourdeaux ont déclaré de ne savoir écrire ni signer de ce interpellé, après que lecture du présent acte de mariage leur en a été faite.

Leroy. Loez.

Deladérière.



Willefert.

Sénéchal.

Cet acte nous apporte alors diverses informations sur le couple ainsi que leurs parents. Tout d'abord, nous pouvons noter qu'au moment du mariage, Aubert Augustin Joseph est âgé de 21 ans. Il est alors qualifié de « mineur » notamment car bien que, pour la période concernée, la majorité civile soit atteinte à l'âge de 21 ans, la majorité matrimoniale est quant à elle atteinte à l'âge de 25 ans pour les hommes et à 21 ans pour les femmes. De même, Apolline Joséphine est âgée de 16 ans, ce qui semble assez jeune. Elle est donc également qualifiée de « mineure ». Ces mentions expliquent alors pourquoi les parents du couple sont indiqués « présents et consentants », leur accord est nécessaire pour valider ce mariage.

De la même façon, nous pouvons remarquer qu'il est fait mention du caractère illégitime de la naissance d'Apolline Joséphine Willefert. Sa mère, Hyacinthe Willefert est au moment du mariage mariée avec Hilaire Lourdeaux.

Enfin, en dehors de la présence des parents, quatre témoins sont présents :

- Louis Deladérière, âgé de 25 ans, cultivateur, ami de l'époux
- Charles Philippe Loez, âgé de 58 ans, bourrelier, voisin de l'époux
- Urbin Lourdeaux, âgé de 50 ans, manouvrier, voisin de l'épouse
- Augustin Willefert, âgé de 38 ans, voisin et ami de l'épouse

#### D) Décès et succession :

##### 1) Le décès d'Aubert Augustin Joseph Leroy :

Aubert Augustin Joseph Leroy est décédé le 24 septembre 1872 à l'âge de 53 ans, en sa demeure, rue de Drocourt à Hénil-Liétard<sup>35</sup>. Comparaisent alors pour déclarer le décès le lendemain :

- Jean-Baptiste Leroy, âgé de 65 ans, tailleur d'habits et frère du défunt.
- Aubert Hénocq, âgé de 65 ans, menuisier et ami du défunt.

---

35 AD 62, 5 MIR 427/7 – Hénil-Beaumont – 1812-1878, vue 1473/1689.

Cet acte de décès nous indique également que son épouse, Apolline Joséphine, est encore vivante et âgée de 49 ans au décès de son mari. À partir des tables décennales de la commune d'Hénin-Liétard, nous trouvons son décès onze ans plus tard en 1883.

## 2) Le décès d'Apolline Joséphine Willefert :

L'acte de décès d'Apolline Joséphine nous apprend ainsi que celle-ci est décédée le 21 mai 1883 à Hénin-Liétard à onze heures du matin, en sa demeure, rue Montpencher<sup>36</sup>.  
Comparaissent alors pour déclarer son décès :

- Augustin Levant, âgé de 33 ans, houilleur et beau-fils de la défunte.
- Joseph Ghilbert, âgé de 47 ans, garde de ville et non parent de la défunte.

## 3) La succession d'Aubert Augustin Joseph Leroy :

Au sein des tables de successions et absences en série 3Q, nous trouvons bien le décès d'Aubert Augustin Joseph Leroy<sup>37</sup>. La commune d'Hénin-Liétard dépend notamment du bureau de Carvin.

---

36 AD 62, 5 MIR 427/8 – Hénin-Beaumont – 1737-1892, vue 233/1676.  
37 AD 62, 3Q 17/191 (1871-1872).

58	Segroux	Clévia	Donnald	Quiry	27 ans.	16 Juin 1872	Célibataire
59	Magache	Alain. Douph.	..	Douai, né à Douai. Marais. Domicile à Douai.	63 ans.	12 8 <sup>me</sup> 1871.	ép. de Gustave Louis de Douai.
60	Lecloux	Auguste		Comines	49	22 7 <sup>me</sup> 1871	..
61	Laurent	Nicolas	Barbade	Comines. né à Douai. Domicile à Douai.	71 ans.	19 août 1872.	ép. de Adrien de Douai.
62	Leconte	Augustin	Donnald	Hénin, né à Douai. Douai	72 ans.	19 Août 1872.	ép. de Clémentine
63	Leroy	Lucie Augustine		Hénin Liétard	7 ans.	21 7 <sup>me</sup> 1872	..
64	Leroy	Aubert Augustin J <sup>os</sup>		Hénin Liétard	25 ans.	15 9 <sup>me</sup> 1872.	ép. de Appolline de Douai.
65	Boulioz	Thomas Joseph	Comines	Montigny	23 ans.	21 Août 1872	Célib.
66	Loubrey	Jéphirin	Comines	Ville de Douai. G.	62 ans.	7 Août 1872.	ép. de Lucie de Douai.
67	Lesix	Melby Louis		Comines		24 10 <sup>me</sup> 1871	ép. de Lucie de Douai.
68	Leconte	Jean Joseph	Comines	Comines		21 10 <sup>me</sup> 1871	ép. de Appolline de Douai.
69	Lejeune	Emile Gabrielle		Léon, née à Hénin	8 mois	5 juillet 1872.	..

Transcription :

63 Leroy Aubert Augustin J[os]eph Hénin-Liétard 58 ans 25 [novem]bre 1872 époux de Appolline

Willefert

102	17 fév. 1872	Arrestation pour...	21 50	Renvoi
103	18 fév. 1872	...	1500	Renvoi
104	23 nov. 1871	Arrestation pour...	500 50	Renvoi
105	...	...	...	Renvoi
106	...	...	...	Renvoi
107	...	...	...	...
108	...	...	...	...
109	22 10 <sup>me</sup> 1871	Arrestation pour...	44 66	...
110	23 9 <sup>me</sup> 1871	Arrestation pour...	543 66	...

Transcription :

28 octobre 1872

père et mère vivants

une petite maison

Une date est alors mentionnée concernant l'avertissement réalisée auprès des héritiers, il s'agit du 28 octobre 1872. Ce sont les parents du défunt qui sont désignés héritiers de celui-ci. De même, aucune déclaration de succession ne semble avoir été réalisée, celui-ci ne devait posséder que peu d'actifs. Cependant, en observation est précisée que le patrimoine du défunt se compose « d'une petite maison ».

E) Les enfants du couple :

Aubert Augustin Joseph Leroy et Apolline Joséphine Willefert ont eu huit enfants entre 1841 et 1860 dont trois garçons et cinq filles :

- Didier Jean Baptiste Leroy, né le 14 mai 1841 à Hénin-Liétard et décédé quelques mois plus tard, le 15 septembre 1842 à Hénin-Liétard<sup>38</sup>.
- Élise Leroy, née le 16 mai 1843 à Hénin-Liétard<sup>39</sup>
- Célinie Philomène Leroy, née le 19 juin 1849 à Hénin-Liétard et décédée le 1 mai 1911 à Hénin-Liétard<sup>40</sup>. Elle se marie notamment à deux reprises. Premièrement, avec Jean-Baptiste Caron, le 15 mai 1872, à Hénin-Liétard<sup>41</sup>. Puis, à la suite du décès de son premier époux, avec Ernest Jean Baptiste Théry, le 25 mars 1881 à Hénin-Liétard<sup>42</sup>.
- Laure Noémie Leroy, née le 30 avril 1852 à Hénin-Liétard<sup>43</sup>. Elle se marie avec Augustin Levant, le 6 août 1875 à Hénin-Liétard<sup>44</sup>.
- Aglaé Leroy, née le 21 avril 1854 et décédée le 15 mai 1854<sup>45</sup>.

---

38 AD 62, 5 MIR 427/6 – Hénin-Beaumont, vue 48 sur 1086 ; 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont, vue 682 sur 1689.

39 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 94 sur 1086.

40 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 247 sur 1086, 3 E 427B/65 – Hénin-Liétard – 1910-1913, vue 185 sur 312.

41 AD 62, 5 MIR 427/6 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 267 sur 1664.

42 AD 62, 5 MIR 427/6 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 599 sur 1664.

43 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 323 sur 1086.

44 AD 62, 5 MIR 427/6 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 392 sur 1664.

45 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 384 sur 1086, 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 960 sur 1689.

- Nestor Leroy, né le 5 avril 1856 à Hénin-Liétard<sup>46</sup>. Il se marie avec Clémence Delporte, le 9 octobre 1878 à Hénin-Liétard<sup>47</sup>. Le couple divorce le 21 octobre 1907 en raison de l'abandon du domicile conjugal par Nestor Leroy<sup>48</sup>. L'acte de divorce met également en avant que celui-ci était violent à l'égard de son épouse et était alcoolique. Il n'est pas présent pour le jugement de divorce et est à ce moment sans domicile fixe. Il réalise son service militaire en 1876 et durant cette période il est condamné à quatre reprises pour des faits divers tels que pour vol, outrages à agent, escroqueries, coups et blessures<sup>49</sup>. Je n'ai cependant pas réussi à trouver son acte de décès dans les années suivantes, son divorce nous apprenant qu'il est sans domicile fixe, il est difficile de suivre ses potentiels déplacements.
  
- Juvénal Avit Leroy, né le 18 juin 1858 à Hénin-Liétard et décédé le 19 avril 1912 à Hénin-Liétard<sup>50</sup>. Il se marie avec Hilarie Dauphine Leroy, le 20 mai 1882 à Hénin-Liétard<sup>51</sup>. Il réalise son service militaire au sein du 8<sup>e</sup> régiment du génie civil<sup>52</sup>.
  
- Zoé Aglaé Leroy, née le 3 juillet 1860 à Hénin-Liétard et décédée le 8 septembre 1945 à Condé-sur-l'Escaut<sup>53</sup>. Elle se marie avec Émile Damiens le 19 décembre 1885 à Hénin-Liétard<sup>54</sup>.

---

46 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 450/1086.

47 AD 62, 5 MIR 427/6 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 504/1664.

48 AD 62, 3 E 427B/37 – Hénin-Liétard, vue 69/293.

49 AD 62, 1r\_8015, vue 68/443.

50 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 523/1086 ; 3 E 427B/65 – Hénin-Liétard – 1910-1913, vue 258/312.

51 AD 62, 5 MIR 427/6 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 651/1664.

52 AD 62, 1r\_8018, vue 206/519.

53 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont - 1839-1866, vue 589/1086 ; AD 59, CONDE-SUR-L'ESCAUT / D [1945 - 1945] - 3 E 20871, vue 18/27.

54 AD 62, 5 MIR 427/6 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 832/1664.

F) Le recensement de 1861 :

11	15	28	Leroy	Aubert	cabaretier chef de ménage	1									42 ans
		29	Willefert	Pauline	sa femme brodeuse					1					38 ans
		30	Leroy	Elise	leur fille brodeuse						1				18 ans
TOTAUX de la page.....						4	6	1	11	7	1				

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
				1	Leroy	Célinie	leur fille				1				12 ans
				2	Leroy	Laure	id[em]				1				10 ans
				3	Leroy	Nestor	leur fils	1							5 ans
				4	Leroy	Juvénal	id[em]	1							3 ans
				5	Leroy	Zoé	leur fille				1				10 mois

Transcription :

11	15	28	Leroy	Aubert	cabaretier chef de ménage	42 ans
		29	Willefert	Pauline	sa femme Brodeuse	38 ans
		30	Leroy	Elise	leur fille brodeuse	18 ans
		1	Leroy	Célinie	leur fille	12 ans
		2	Leroy	Laure	id[em]	10 ans
		3	Leroy	Nestor	leur fils	5 ans
		4	Leroy	Juvénal	id[em]	3 ans
		5	Leroy	Zoé	leur fille	10 mois

En 1861, la famille vit rue Montpencher à Hénin-Liétard<sup>55</sup>. Nous retrouvons bien l'ensemble de la famille, bien que Apolline Joséphine Willefert soit nommée « Pauline » dans ce recensement.

<sup>55</sup> AD 62, Hénin-Liétard : 1861, M 4012.

## La rue Montpencher



56

*Vue de la rue Montpencher à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*

---

<sup>56</sup> Michel DESRUELLES, *Hénin-Liétard (1890-1910) : L'essor*, op. cit., p.44. Vue de la rue Montpencher à la fin XIX<sup>e</sup> siècle.



## IV) La descendance du couple principal :

### A) Zoé Aglaé Leroy (1860-1945) et Emile Damiens (1858-1931) :

#### 1) La naissance de Zoé Aglaé Leroy.

Zoé Aglaé Leroy est le dernier enfant d'Aubert Augustin Joseph Leroy et d'Apolline Joséphine Willefert. Elle naît le 3 juillet 1860 à neuf heures du soir au sein du domicile de ses parents : rue Montpencher à Hénin-Liétard<sup>57</sup>. Son père déclare alors sa naissance le lendemain matin. Les témoins à cette naissance sont :

- Alexandre Hénocq, âgé de 61 ans, cultivateur et demeurant à Hénin-Liétard.
- François Wantelle, âgé de 35 ans, clerc de notaire et demeurant à Hénin-Liétard.

Le lien qui unit les témoins aux parents de Zoé Aglaé Leroy n'est pas précisé, même s'il doit sans doute s'agir d'amis du couple.

#### 2) Décès.

Sur l'acte de naissance de Zoé Aglaé Leroy figure une mention marginale indiquant que son décès est survenu le 8 septembre 1945 au sein de la commune de Condé-sur-l'Escaut, une commune située dans le département voisin, celui du Nord<sup>58</sup>. Elle décède alors à l'âge de 85 ans. C'est l'un de ses gendres, Henri Yvon, âgé de 43 ans, gendarme à Condé-sur-l'Escaut qui déclare son décès. Il s'agit notamment de l'époux de sa dernière fille, Émilienne, ce que j'évoquerai plus tardivement. Elle demeure alors avec sa fille et son gendre au sein de la gendarmerie de la commune.

#### 3) Le mariage avec Émile Damiens :

Zoé Aglaé Leroy se marie à l'âge de 25 ans avec Émile Damiens, âgé quant à lui de 27 ans, le 19 décembre 1885 à Hénin-Liétard. Emile Damiens exerce alors la profession de mineur. Il est également précisé que ses parents sont présents et consentent au mariage.

---

57 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 589/1086.

58 AD 59, CONDE-SUR-L'ESCAUT / D [1945 - 1945] - 3 E 20871, vue 18/27.



Zoé Aglaé exerce, quant à elle, la profession de journalière. Comme nous l'avons observé précédemment, ses parents sont en revanche décédés au moment de son mariage. Les témoins à ce mariage sont :

- Alphonse Damiens, âgé de 36 ans et houilleur, frère de l'époux.
- Charles Louis Caullet, âgé de 25 ans et houilleur, cousin de l'époux.
- Ernest Théry, âgé de 30 ans et ajusteur, beau-frère de l'épouse.
- Juvénal Leroy, âgé de 27 ans et houilleur, frère de l'épouse.

#### 4) Eléments de vie de l'époux :

##### a) Naissance :

Émile Damiens est né le 7 juillet 1858 à huit heures du matin au sein de la demeure de ses parents : rue de l'Abbaye à Hénin-Liétard<sup>59</sup>. Il est l'enfant de Louis Damiens et Julie Caullet, c'est notamment son père, âgé de 34 ans, chaudronnier, qui déclare sa naissance plus tard dans la journée. Les témoins de sa naissance sont :

- Alexandre Hénocq, âgé de 59 ans, cultivateur et domicilié à Hénin-Liétard.
- Aubert Leroy, âgé de 39 ans, cabaretier et domicilié à Hénin-Liétard.

Nous pouvons alors noter qu'Aubert Augustin Joseph Leroy semble être un proche de la famille Damiens étant donné qu'il apparaît comme témoin sur l'acte de naissance de leur fils. De même, le deuxième témoin : Alexandre Hénocq, est également présent lors de la déclaration de naissance de Zoé Aglaé Leroy. Il s'agit donc sans doute d'amis. De plus, nous pouvons supposer que c'est par le biais de la relation qu'entretiennent leurs parents que Zoé Aglaé Leroy et Émile Damiens se sont rencontrés.

---

59 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 524/1086.



60

*Vue de la rue de l'Abbaye à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*

b) Les parents et la fratrie d'Émile Damiens :

Comme évoqué précédemment, les parents d'Émile Damiens sont Louis Damiens et Julie Cullet. Ils sont tous deux nés à Héning-Liétard, respectivement le 20 décembre 1822 et le 22 novembre 1830<sup>61</sup>. Ils se marient le 30 octobre 1855<sup>62</sup>, également au sein de cette commune. Ils ont eu onze enfants entre 1854 et 1875, dont trois filles et sept garçons :

- Virginie Damiens, née le 26 septembre 1854 à Héning-Liétard et décédée le 3 juillet 1855, en cette même commune<sup>63</sup>.
- Hortense Damiens, née le 18 décembre 1856 à Héning-Liétard et décédée le 11 juillet 1920, en cette même commune<sup>64</sup>.

---

<sup>60</sup> Michel DESRUELLES, Héning-Liétard (1890-1910) : L'essor, op. cit., p.43. Vue de la rue de l'Abbaye à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>61</sup> AD 62, 5 MIR 427/2 – Héning-Beaumont – an II-1839, vue 1226/1719 et vue 1472/1719.

<sup>62</sup> AD 62, 5 MIR 427/5 – Héning-Beaumont – an XI-1893, vue 1417/1609.

<sup>63</sup> AD 62, 5 MIR 427/3 – Héning-Beaumont – 1839-1866, vue 396/1086 et 5 MIR 427/7 – Héning-Beaumont – 1812-1878, vue 994/1689.

<sup>64</sup> AD 62, 5 MIR 427/3 – Héning-Beaumont – 1839-1866, vue 474/1086 et 3 E 427B/66 – Héning-Liétard – 1914-1920, vue 56/184.

- Louis Clément Damiens, né le 23 novembre 1859 à Hénin-Liétard et décédé le 18 juin 1939, en cette même commune<sup>65</sup>.
- Eugène Laurent Damiens, né le 20 août 1861 et décédé le 1<sup>er</sup> mai 1863, en cette même commune<sup>66</sup>.
- Juliette Philippine Damiens, née le 1<sup>er</sup> mai 1863 à Hénin-Liétard et décédée le 8 juin 1942, en cette même commune<sup>67</sup>.
- Eugène Aubert Damiens, né le 10 décembre 1864 à Hénin-Liétard et décédé le 10 juillet 1933 à Hénin-Liétard<sup>68</sup>.
- Henri François Damiens, né le 2 décembre 1866 à Hénin-Liétard et décédé le 9 août 1867, en cette même commune<sup>69</sup>.
- Noémie Damiens, né le 11 avril 1869 à Hénin-Liétard et décédée le 16 août 1935, en cette même commune<sup>70</sup>.
- Aubert François Damiens, né le 27 février 1871 à Hénin-Liétard et décédé le 29 novembre 1953, en cette même commune<sup>71</sup>.
- Arthur Boniface Damiens, né le 14 juin 1872 à Hénin-Liétard et décédé le 10 août 1873 à Hénin-Liétard<sup>72</sup>.
- Un enfant « mort-né » le 11 janvier 1875 à Hénin-Liétard<sup>73</sup>.

Ainsi, cinq des enfants du couple sont décédés en bas âge.

---

65 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 566/1086 et 3 E 427B/108 – Hénin-Liétard – 1939-1941, vue 39/314.

66 AD 62

67 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 682/1086.

68 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 741/1086 et 3 E 427B/99 – Hénin-Liétard – 1933-1935, vue 50/267.

69 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 821/1086 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 1337/1689.

70 AD 62, 5 MIR 427/4 – Hénin-Beaumont – 1867-1893, vue 931/1086 et 3 E 427B/99 – Hénin-Liétard – 1933-1935, vue 235/267.

71 AD 62, 5 MIR 427/4 – Hénin-Beaumont – 1867-1893, vue 1009/1086.

72 AD 62, 5 MIR 427/4 – Hénin-Beaumont – 1867-1893, vue 290/1710 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont-1812-1878, vue 1508/1689.

73 AD 62, 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 1561/1689.

c) Le premier mariage d'Émile Damiens :

C'est au sein de l'acte de décès de ce dernier, qu'un premier mariage est mentionné avec une certaine « Pauline Damiens ». J'ai alors consulté les tables décennales de la commune afin de chercher ce mariage. Nous trouvons alors bien un mariage mais non avec une certaine « Pauline » mais avec Augustine Céline Damiens<sup>74</sup>. Ils se sont alors mariés le 17 mai 1884 en cette commune. À partir de ces informations, je retrouve donc avec facilité l'acte de mariage<sup>75</sup>.

Ce mariage a donc lieu moins d'un an avant son mariage avec Zoé Aglaé Leroy. Je décide alors de consulter les tables décennales des décès pour cette période afin de chercher un potentiel décès de cette première épouse qui serait survenu entre temps. Nous trouvons alors bien le décès d'Augustine Céline Damiens survenu le 28 mars 1885 soit quelques mois avant le mariage d'Émile Damiens avec Zoé Aglaé Leroy<sup>76</sup>. L'acte de décès me permet alors de confirmer qu'il s'agit de la bonne personne<sup>77</sup>. Augustine Céline Damiens est décédée à l'âge de 25 ans, ce qui apparaît assez étonnant. Cependant, aucun élément n'indique qu'elle ait connue une mort particulière.

En parallèle, je décide de chercher la potentielle naissance d'un enfant du couple. Dans les tables décennales, je trouve qu'il y a eu cinq naissances entre le mariage d'Émile Damiens avec Augustine Céline Damiens, dont une qui a lieu quelques jours avant le décès de celle-ci<sup>78</sup>. Un enfant nommé Émile Damiens est effectivement né le 1<sup>er</sup> mars 1885. Je consulte donc son acte de naissance<sup>79</sup> :

---

74 AD 62, 11 NUM 427/10 – Hénin-Liétard – Table alphabétique des mariages – 1883-1894, vue 7/27.

75 AD 62, 5 MIR 427/6 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 752/1664.

76 AD 62, 11 NUM 427/16 – Hénin-Liétard – Table alphabétique des décès – 1879-1888, vue 10/36.

77 AD 62, 5 MIR 427/8 – Hénin-Beaumont – 1737-1892, vue 311/1676.

78 AD 62, 11 NUM 427/6 – Hénin-Liétard – Table alphabétique des naissances – 1884-1893, vue 16/63.

79 AD 62, 5 MIR 427/4 – Hénin-Beaumont – 1867-1893, vue 1191/1710.

n° 53  
 Damiens  
 Emile  
 Légitime

L'an mil huit cent quatre vingt cinq, le deux Mars,  
 à quatre heures du soir, en la Mairie, et par-devant nous  
 Augustin Becq adjoint, remplissant par délégation du  
 Maire les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la  
 commune d'Hénil-Liétard, canton de Carvin, arron-  
 dissement de Béthune, département du Pas-de-Calais  
 A comparu Emile Damiens, âgé de vingt sept ans,  
 ouvrier, né et domicilié en cette commune, lequel  
 nous a présenté un enfant du sexe masculin, né  
 le jour d'hier, à onze heures du soir, de lui déclarant  
 et en sa demeure sise rue Notre Dame de Grâce  
 et de Damiens Augustine Céline, son épouse, âgée  
 de vingt quatre ans, ménagère, aussi née et  
 domiciliée à Hénil-Liétard, et auquel enfant  
 il a donné le prénom de Emile. Lesdites présen-  
 tation et déclaration faites en présence de Damiens  
 Alexandre, âgé de trente huit ans, ouvrier, et de monsieur  
 Jean Baptiste, âgé de cinquante quatre ans, ouvrier  
 tous deux domiciliés en cette commune, et nous  
 avons signé seul le présent acte, les comparant, et  
 témoins ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés,  
 A Becq

Transcription :

[N°53

Damiens

Emile

Légitime]<sup>80</sup>

L'an mil huit cent quatre vingt cinq, le deux mars,  
 à quatre heures du soir, en la mairie, et par-devant nous  
 Augustin Becq adjoint, remplissant par délégation du  
 maire les fonctions d'officier de l'état civil de la  
 commune d'Hénil-Liétard, canton de Carvin, arron-  
 dissement de Béthune, département du Pas-de-Calais.  
 A comparu Emile Damiens, âgé de vingt-sept ans,  
 ouvrier, né et domicilié en cette commune, lequel  
 nous a présenté un enfant du sexe masculin, né  
 le jour d'hier, à onze heures du soir, de lui déclarant  
 et en sa demeure sise rue Notre Dame de Grace

---

80 Mention marginale.

et de Damiens Augustine Céline, son épouse, âgée de vingt-quatre ans, ménagère, aussi née et domiciliée à Hénin-Liétard et auquel enfant il a donné le prénom de Emile. Lesdites présentation et déclaration faites en présences de Damiens Alexandre, âgé de trente-huit ans, houilleur, et Lemoine Jean-Baptiste, âgé de cinquante quatre ans, houilleur tous deux domiciliés en cette commune, et nous avons signé seul le présent acte, les comparants et témoins ont déclaré ne savoir signer, de ce interpellés.

A. Becq.

Il s'agit ainsi bien de l'enfant issu du mariage d'Émile Damiens avec Augustine Céline Damiens. Nous pouvons alors en déduire que celle-ci est certainement décédée des suites de complications liées à l'accouchement.

De plus, grâce à Geneanet, je parviens à trouver le décès de cet enfant, il est notamment décédé à Nozay en Loire-Atlantique, le 23 juillet 1915<sup>81</sup>. Son acte de décès nous apprend alors qu'il ne s'est pas marié.

Cependant, à partir de Geneanet, je constate que parmi les dix enfants du couple, le premier, Isidore Damiens, est né le 30 décembre 1881 à Hénin-Liétard. Je consulte alors son acte de naissance, m'indiquant qu'il né sous le nom Leroy. Effectivement, il s'agit d'un enfant naturel, le père n'est notamment pas mentionné sur cet acte, qui ne sera reconnu par Émile Damiens qu'au moment de son mariage avec Zoé Aglaé Leroy en 1885. Celui-ci est donc sans doute issu d'une précédente relation qu'aurait entretenue Zoé Aglaé Leroy.

---

81 AD 44, Nozay – (aucun) – D – 1915 – 3 E 113/37, vue 1/1.

#### d) Service militaire

Sur le même principe de recherche que précédemment, je trouve la fiche matricule d'Émile Damiens, qui appartient donc à la classe de 1878 et dépend du bureau de Carvin<sup>82</sup>. Son numéro de matricule est le 34.

Cette fiche nous permet alors de connaître certains détails concernant son apparence physique. Effectivement, il est mentionné qu'il a les cheveux châtain clair, les yeux « roux », le front haut, le nez gros, un menton rond, une petite bouche et un visage ovale. De la même façon, il est précisé qu'il mesure 1m 61 et qu'il est de confession catholique. Son degré d'instruction est de 0, il n'a donc suivi aucune éducation scolaire.

Nous trouvons, de plus, le détail de son parcours militaire et du régiment au sein duquel il a servi :

- Incorporé au 89<sup>e</sup> régiment d'infanterie le 8 novembre 1879.
- Envoyé en congé le 26 septembre 1883 en attendant son passage dans la réserve de l'armée active.
- Affecté au régiment d'infanterie stationné à Béthune.
- Passé dans la Réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> juillet 1884.
- A accompli une période d'exercices dans le 73<sup>e</sup> régiment d'infanterie du 25 août au 21 septembre 1885.
- A accompli une période d'exercices dans le 73<sup>e</sup> régiment d'infanterie du 1<sup>er</sup> au 21 septembre 1887.
- Passé dans l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> juillet 1888.
- A accompli une période d'exercices dans le 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie du 4 au 17 juillet 1891.
- Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> novembre 1898.
- Libéré du service militaire le 1<sup>er</sup> novembre 1904.

En dehors de ces éléments liés à son parcours au sein de l'armée, deux condamnations sont notamment mentionnées.

---

82 AD 62, 1r\_8018, vue 36/519.

En effet, Émile est condamné une première fois par jugement contradictoire par le Tribunal Correctionnel de Béthune, le 13 mai 1885, à dix jours de prison pour outrage public à la pudeur. Il est, de même, condamné une seconde fois par la Cour d'appel de Douai, le 21 mai 1895, à six jours de prison pour coups et blessures volontaires.

Concernant sa première condamnation, j'ai décidé de chercher au sein de la série U des archives départementales du Pas-de-Calais, si des documents pouvaient m'apporter davantage de détails. En consultant l'inventaire de cette série, je constate que la série 3U contient les archives des tribunaux de première instance dont celles du tribunal de Béthune. Au sein de la catégorie des « Greffe correctionnel », je trouve alors un « Répertoire des actes correctionnels » pour les années 1876-1893, la condamnation ayant eu lieu en 1885, je pourrais ainsi trouver dans ce répertoire une trace de celle-ci.

Je trouve alors bien une trace de la condamnation d'Émile<sup>83</sup> :

N°	Dates des textes	Désignation et nature des textes	Noms et prénoms des parties	A[dresse] [de] domicile	Enregistrement date	[...]
365	13 mai	Sessio iudiciali publica l'alphabet	Ubrich et autres	cauzant	29 mai	D.
366	13	Le même c. François Legendre		maubon maubon	29	D.
367	13	Le même c. Charles Héritagez		Aumay	29	D.
369	13	Jugement	Le même c. Emile Damiens	Hénin-Liétard	29	D.
370	13	Le même c. restitue d'abolition	Abolition	2001	29	D.

### Transcription :

N°	Dates des textes	Désignation et nature des textes	Noms et prénoms des parties	A[dresse] [de] domicile	Enregistrement date	[...]
369	13 mai	Jugement	Le même Emile Damiens	Hénin-Liétard	29 mai	0

<sup>83</sup> AD 62, 3 U 2/667.



Grâce à ces informations et notamment au numéro d'ordre, il serait logiquement possible de retrouver le jugement. Les jugements sont, plus précisément, consultables à partir de 1800. Néanmoins, une période est manquante entre 1869 et 1895, au sein de laquelle s'insère l'acte recherché, ce qui compromet la suite de cette recherche.

Cependant, il est tout de même possible de poursuivre mes recherches au sein de la série Y liées aux établissements pénitentiaires. La sous-série 2Y, détient les archives des maisons de correction et plus particulièrement, un « Registre des détenus de la maison de correction », notamment consultable pour l'année 1888. Je retrouve ainsi une preuve du passage d'Émile Damiens en maison de correction<sup>84</sup> :

Delamoy	hemi horvi	679				
Degeod	frances	663				
Blissen	hemi		303			
Defforce	Abaton Louis poy		304			
Delamoy	Emile August Joseph		306			
Dubanel	Charles Deudonné		309			8
Delbecq	Maria Joseph					9
Delbecq	Estelle Caroline					
Delporte	Theodor antoine Joseph		310			
Delarre	Isaac nico Constant	670				
Deroy <sup>deroy</sup>	frances	671				
Derville	Constant	674			2822	
Dussan	Maria Joseph	677				
Damien	Emile		332			
Durommel	Alexandre Albert Joseph	681				
Derey	Benjamin	684				
Dussanel	Isidore nico Joseph	687				
Dumortier	Adolphe	686				
Bruelle	Augustine nico		351			

Transcription :

Damien                      Emile    332

<sup>84</sup> AD 62, 2 Y 2/132.

Nous retrouvons alors bien Émile Damiens dans ce registre, avec un numéro « 332 » qui correspond à son numéro d'écrou se situant dans la catégorie « correctionnelle ».

### 5) Décès :

Émile Damiens est décédé le 26 août 1931 à dix-neuf heures trente, en son domicile : 312 cité Foch<sup>85</sup>. Il était alors retraité. C'est l'un de ses fils, Maurice Damiens, âgé de 34 ans, mineur, qui effectue la déclaration de ce décès.

### 6) Les enfants du couple :

Le couple formé par Emile Damiens et Zoé Aglaé Leroy donne naissance à dix enfants entre 1881 et 1901 :

- Isidore Damiens, né le 30 décembre 1881 à Hénin-Liétard et décédé le 2 décembre 1980 à Hénin-Beaumont. Il épouse Noémie Augustine Damiens le 30 mai 1903 à Hénin-Liétard<sup>86</sup>.
- Eugène Damiens, né le 17 octobre 1866 à Hénin-Liétard et décédé le 24 décembre 1964 à Hénin-Liétard. Il épouse Léonie Dhumerelle le 15 avril 1911 à Dourges, puis se marie avec Nizare Ringue le 24 septembre 1921 à Hénin-Liétard<sup>87</sup>.
- Jean-Baptiste Damiens, né le 3 juillet 1888 à Hénin-Liétard et décédé le 20 juillet 1916 à Maurepas dans le département de la Somme. Il épouse Madeleine Tatinclaux le 10 août 1912 à Hénin-Liétard<sup>88</sup>.
- Marcel Stanislas Damiens, né le 7 mai 1890 à Hénin-Liétard et décédé le 25 novembre 1971 à Hénin-Liétard. Il épouse Elise Pulchérie Brogniez le 4 juillet 1910 à Fouquières-lès-Lens<sup>89</sup>.

---

85 AD 62, 3E 427B/96 – Hénin-Liétard – 1930-1932, vue 153/276. La cité Foch est notamment une cité minière.

86 AD 62, 5 MIR 427/4 – Hénin-Beaumont – 1867-1893, vue 889/1710 et 3 E 427B/35 – Hénin-Liétard – 1901-1903, vue 232/289.

87 AD 62, 5 MIR 427/4 – Hénin-Beaumont – 1867-1893, vue 1335/1710, 3 E 274A/12 – Dourges – 1900-1913, vue 172/212, 3 E 427B/42 – Hénin-Liétard, vue 93/309.

88 AD 62, 5 MIR 427/4 – Hénin-Beaumont – 1867-1893, vue 1498/1710, 3 E 427B/66 – Hénin-Liétard – 1914-1920, vue 138/184, 3 E 427B/39 – Hénin-Liétard, vue 58/219.

89 AD 62, 5 MIR 427/4 – Hénin-Beaumont – 1867-1893, vue 1688/1710, 3 E 351/10 – Fouquières-lès-Lens – 1907-1913, vue 150/296.

- Raoul Damiens, né le 2 janvier 1892 à Hénin-Liétard et décédé le 4 janvier 1949 à Hénin-Liétard Il épouse Zénobie Rita Lefebvre le 6 avril 1918 à Jans en Loire-Atlantique<sup>90</sup>.
- Moïse Damiens, né le 13 juillet 1893 à Hénin-Liétard et décédé le 13 mai 1895 à Hénin-Liétard<sup>91</sup>.
- Laure Augustine Damiens, né le 23 février 1895 à Hénin-Liétard et décédé le 21 septembre 1907 à Hénin-Liétard<sup>92</sup>.
- Maurice Damiens, né le 15 mai 1897 à Hénin-Liétard et décédé le 11 avril 1992 à Hénin-Beaumont. Il épouse Jeanne Marie Alexandrine Albert le 21 janvier 1920 à Nozay en Loire-Atlantique<sup>93</sup>.
- Arthur Damiens, né le 20 juin 1900 à Hénin-Liétard et décédé le 19 septembre 1974 à Hénin-Liétard. Il épouse Georgette Piette le 2 décembre 1922 à Hénin-Liétard<sup>94</sup>.
- Emilienne Damien, né le 19 avril 1905 à Hénin-Liétard et décédée le 29 septembre 1983 à Hénin-Beaumont<sup>95</sup>.

---

90 AD 62, 5 MIR 427/5 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 172/1609, Jans – (aucun) – M – 1918 – 3 E 76 / 21.

91 AD 62, 5 MIR 427/5 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 357/1609 et 3 E 427B/59 – Hénin-Liétard – 1893-1895, vue 161/218.

92 AD 62, 3 E 427B/74 – Hénin-Liétard – 1894-1895, vue 146/256 et 3 E 427B/64 – Hénin-Liétard – 1907-1909, vue 53/232.

93 AD 62, 3 E 427B/75 – Hénin-Liétard – 1896-1897, vue 179/273, Nozay – (aucun) – M – 1920 – 3 E 113 / 28.

94 AD 62, 3 E 427B/77 – Hénin-Liétard – 1900-1901, vue 61/282, 3 E 427B/42 – Hénin-Liétard – 1921-1922, vue 275/309.

95 AD 62, 3 E 427B/79 – Hénin-Liétard – 1904-1905, vue 206/309.

B) Maurice Damiens (1897-1982) et Jeanne Marie Alexandrine Albert (1901-1984).

1) La naissance de Maurice Damiens :

Maurice Damiens est né le 15 mai 1897 à Hénin-Liétard<sup>96</sup>. Il est notamment le huitième enfant du couple formé par Émile Damiens et Zoé Aglaé Leroy. Selon son acte de naissance<sup>97</sup>, c'est son père, alors âgé de 38 ans, qui comparait le 15 mai à cinq heures du soir pour déclarer sa naissance à huit heures du matin. Zoé Aglaé, alors âgée de 36 ans, le mets au monde au sein de son domicile, rue du Pordsel à Hénin-Liétard. Émile Damiens est accompagné de :

- Pierre Larivière, âgé de 29 ans et houilleur, domicilié à Hénin-Liétard.
- Achille Willefert, âgé de 35 ans et garde-champêtre, domicilié à Hénin-Liétard.

2) Le mariage avec Jeanne Marie Alexandrine Albert :

Maurice Damiens et Jeanne Marie Alexandrine Albert se marient le 21 janvier 1920 à Nozay, actuellement dans le département de la Loire-Atlantique<sup>98</sup>. Le couple se marie donc au sein de la commune dont est originaire l'épouse. Maurice Damiens est alors âgé de 22 ans et exerce la profession de mineur, ses parents sont présents et consentants au mariage. Jeanne Marie Alexandrine est, quant à elle, âgée de 18 ans. Ses parents, domiciliés au sein de cette commune, sont présents et consentants au mariage. Les témoins à celui-ci sont :

- Joseph Piette, mineur et demeurant à Hénin-Liétard.
- Emile Bourriaud, mineur et demeurant à Nozay.

---

96 AD 62, 3 E 427B/75 – Hénin-Liétard – 1896-1897, vue 179/273.

97 AD 62, 3 E 427B/75 – Hénin-Liétard – 1896-1897, vue 179/273.

98 AD 44, Nozay – (aucun) – M – 1920 – 3E 113/28, vue 3/18.

### 3) Éléments de vie de l'épouse :

#### a) Les parents de l'épouse :

Jeanne Marie Alexandrine Albert est née le 13 mai 1901 à Nozay dans le département de la Loire-Atlantique<sup>99</sup>. Ses parents sont Jean Marie François Albert, né le 29 mars 1869 à Nozay et Rose Marie Françoise Guihard, née le 23 juin 1874 à Sion-les-Mines en Loire-Atlantique et décédée le 28 novembre 1970 à Nantes<sup>100</sup>.

#### b) La fratrie de l'épouse :

Jean Marie François Albert et Rose Marie Françoise Guihard ont eu, en dehors de Jeanne Marie Alexandrine, trois autres enfants dont deux filles et un garçon :

- Reine Marguerite Albert, née le 12 mai 1904 à Nozay et décédée le 4 juin 1905, dans cette même commune<sup>101</sup>.
- Émile Jean Marie Albert, né le 13 novembre 1905 à Nozay et décédé le 2 janvier 1906, dans cette même commune<sup>102</sup>.
- Reine Marguerite Augusta Albert, née le 22 mars 1909 à Nozay et décédée le 15 avril 2000 à Angers, dans le département du Maine-et-Loire<sup>103</sup>.

Ainsi, un enfant meurt en bas âge et nous pouvons constater que ses prénoms seront donnés à nouveau à la dernière fille du couple.

---

99 AD 44, Nozay – (aucun) – N – 1901 – 3E113/17.

100 AD 44, Nozay – (aucun) – N – 1869 – 3 E 113 / 13, 3 E 197 / 14. Je ne suis notamment pas parvenu à trouver la date et l'acte de décès de Jean Marie François Albert.

101 AD 44, Nozay – (aucun) – N – 1904 – 3 E 113 / 18 et 3 E 113 / 36.

102 AD 44, Nozay – (aucun) – N – 1905 – 3 E 113 / 18 et 3 E 113 / 37.

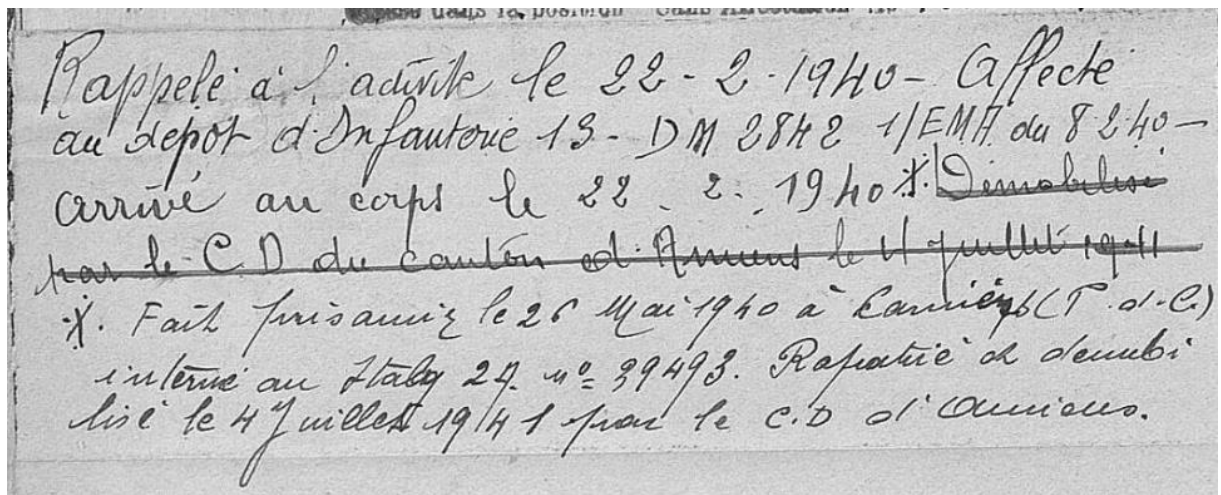
103 AD 44, Nozay – (aucun) – N – 1909 – 3 E 113 / 18.

#### 4) La famille et la guerre : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nd</sup> Guerre mondiale.

La question du rapport de la famille Damiens avec la guerre s'est posée après avoir consulté la fiche matricule de Maurice Damiens<sup>104</sup>. Celle-ci nous apprend, effectivement, diverses informations. Il a dans un premier temps été maintenu ajourné pour faiblesse par la Commission de réforme de Nantes du 2 juin 1917, dans le contexte de la Première Guerre mondiale. Il a ensuite été classé « Bon » par le Conseil de révision de la Loire-Inférieure du 25 février 1918 et incorporé à partir du 19 avril 1918. Il devient alors soldat de 2<sup>ème</sup> classe à partir du 21 du même mois. Il rejoint le 57<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale le 30 décembre 1918, puis le 69<sup>e</sup> régiment d'infanterie le 11 mai 1919.

Il sera envoyé en congé illimité à partir du 8 septembre 1919. Il se retire alors à Hénin-Liétard, rue du Marais. Il sera ensuite classé « Sans affectation » le 1<sup>er</sup> mai 1932. Il travaillera pendant cette période au sein de la Compagnie des Mines de Dourges.

La Seconde Guerre mondiale va alors marquer la vie de Maurice Damiens puisqu'il est rappelé à l'activité le 22 février 1940 et affecté au dépôt d'infanterie. Il arrive au corps le même jour. Maurice Damiens est fait prisonnier le 26 mai 1940 à Camiers dans le Pas-de-Calais. Il est alors incarcéré au Stalag II-A, comme en témoigne sa fiche matricule :



Rappelé à l'activité le 22-2-1940 - Affecté  
au dépôt d'Infanterie 13 - DM 3842 1/EMH du 8-2-40 -  
arrivé au corps le 22-2-1940. ~~Dimobilisé~~  
~~par le C.D. du canton d'Amiens le 4 juillet 1941~~  
X. Fait prisonnier le 26 Mai 1940 à Camiers (P.-d.-C.)  
interné au Stalag 24 n° 39493. Rapatrié et démobili-  
sés le 4 juillet 1941 par le C.D. d'Amiens.

---

104 AD 62, 1r\_8333, vue 818/918. Voir Annexe 1.

### Transcription :

Rappelé à l'activité le 22.2.1940. Affecté

au dépôt d'infanterie 13. DM 2842 1/EMA du 8240

Arrivé au corps le 22.2.1940. Démobilisé

Par le CD du canton d'Amiens le 4 juillet 1941.

Fait prisonnier le 26 mai 1940 à Camiers (P.d.C)

Interné au Stalag 2A n° 39493. Rapatrié et démobi-

lisé le 4 juillet 1941 par le CD d'Amiens.

Le stalag II-A Neubrandenburg est situé à Fünfeichen près de Neubrandenburg.



105

### *Carte des camps de prisonniers dans la 2<sup>e</sup> région militaire du Reich*

Il s'agit d'un camp de prisonniers mis en place à partir de septembre 1939<sup>106</sup>. Dans un premier temps, celui-ci accueille des prisonniers polonais suite à l'attaque menée par l'Allemagne en Pologne à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1939, ce qui déclenche notamment la Seconde Guerre mondiale.

---

105 Source : <https://prisonniers-de-guerre.fr/les-camps-de-prisonniers-de-guerre-dans-le-reich-2e-region-militaire/>, consulté le 17/07/2023.

106 Ibid.

À partir du 12 septembre, des prisonniers commencent à être envoyés au sein de ce camp. C'est à partir de mai et juin 1940 que des Belges, des Néerlandais et des Français sont envoyés dans le Stalag II-A<sup>107</sup>. Le camp sera libéré le 28 avril 1945 par les troupes soviétiques et anglaises. La vie des prisonniers au sein du camp semble assez bien connue. Tout d'abord, ceux-ci s'organisent autour « d'hommes de confiance » qui les représentent auprès des autorités. Les prisonniers organisent des animations afin de se divertir. De plus, un journal appelé « L'écho du Stalag » est publié deux fois par mois et rend compte des actualités liés au camp<sup>108</sup>. Les prisonniers ont la possibilité d'envoyer et de recevoir du courrier, bien que celui-ci soit contrôlé. Ils travaillent également en dehors du camp, dans des fermes par exemple, mais cela est assez exceptionnel. Afin d'obtenir davantage de détails sur cette période, il me faudra effectuer des recherches au sein des archives du Service historique de la Défense.

Cependant, Maurice Damiens n'est pas le seul homme de la famille Damiens qui sera marqué par la guerre. En effet, suite à ces découvertes, j'ai décidé de consulter les fiches matricules des frères de celui-ci afin d'observer si certains d'entre eux avaient participé à la Première ou à la Seconde Guerre mondiale. Ses sept frères ont notamment participé à ces conflits mais je me concentrerai sur deux d'entre eux qui ont vu leur vie particulièrement marquée par ceux-ci :

- Eugène Damiens :

Eugène Damiens appartient à la classe 1906, étant né en 1886<sup>109</sup>. Il est incorporé à partir du 7 octobre 1907 au sein du bataillon des chasseurs. Il passe ensuite dans la réserve active à partir du 29 décembre 1909 mais est mobilisé dans le cadre de la Première Guerre mondiale le 4 août 1914. Il rejoint alors le 84<sup>e</sup> régiment d'infanterie le 31 octobre 1916. Il participe notamment à la campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 27 octobre 1915, puis à la campagne d'Orient du 27 octobre 1915 au 6 mai 1917. Selon le site du Ministère des Armées<sup>110</sup>, le front oriental prend, plus précisément, place dans les Balkans soit en Yougoslavie, en Albanie, en Bulgarie et au sein de l'Empire Ottoman.

---

107 Ibid.

108 Source : <http://www.matricule185785.fr/matriculeNeur.html>, consulté le 17/07/2023.

109 AD 62, 1r\_8221. Voir Annexe 2.

110 Source : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/le-front-dorient-1915-1919>, consulté le 17/07/2023.



Dans le cadre de cette campagne, Eugène recevra des décorations militaires. Effectivement, il reçoit notamment la médaille d'Orient.



111

Il s'agit d'une médaille créée en 1917 sous l'initiative des députés Georges Bureau et Adrien Louis Dariac afin de commémorer les soldats des unités de l'Armée d'Orient qui ont participé à l'effondrement du front germano-bulgare, à la défaite de la Bulgarie et qui ont participé à la reconquête de la Serbie et de la Roumanie<sup>112</sup>. À ce titre, Eugène a également reçu la médaille de Serbie.

---

111 Source : <https://www.medailles1914-1918.fr/france-orient.html>, consulté le 17/07/2023.

112 Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9daille\\_comme\\_m%C3%A9morative\\_d%27Orient](https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9daille_comme_m%C3%A9morative_d%27Orient), consulté le 17/07/2023.



113

Cette médaille est créée par décret en décembre 1920 par les états qui composeront par la suite la Yougoslavie (Serbie, Croatie, Slovénie). Le site « Médailles 1914-1918 », précise notamment que celle-ci est attribuée aux Serbes et aux étrangers, civils comme militaires, qui ont servi les intérêts de la Serbie. Il s'agit « d'une médaille de bronze suspendue à un ruban triangulaire aux couleurs nationales »<sup>114</sup>. Ainsi, cela nous permet de préciser le parcours militaire d'Eugène Damiens durant cette guerre. Il reçoit, de plus, deux autres médailles dont la médaille de la Victoire :

---

113 Source : <https://www.medailles1914-1918.fr/serbie-commemora.html>, consulté le 17/07/2023.

114 Ibid.



115

Il s'agit plus particulièrement d'une médaille interalliée qui a pour but de commémorer des combattants d'origines diverses ainsi que de souligner une victoire commune. Celle-ci est alors créée par la loi du 20 juillet 1922, et est attribuée aux « militaires, marins, aviateurs, infirmiers et infirmières civils, prisonniers de guerres évadés, Alsaciens-Lorrains, étrangers, ayant appartenu pendant trois mois entre le 2 août 1914 et le 11 novembre 1918 à des unités énumérées dans la loi »<sup>116</sup>. S'agissant d'une médaille internationale, elle sera également émise dans treize pays autres que la France dont la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Belgique, le Japon, l'Italie par exemple.

Eugène Damiens recevra enfin la médaille commémorative française de la Grande Guerre :

---

115 Source : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/la-medaille-interalliee-dite-de-la-victoire-occasion-des-commemorations-du-11-novembre>, consulté le 17/07/2023.

116 Ibid.



117

Celle-ci fut créée en juin 1920 pour « honorer ceux qui ont servi la Patrie entre août 1914 et novembre 1918 »<sup>118</sup>.

La fiche matricule d'Eugène Damiens mentionne également la fait qu'il fut nommé caporal le 12 septembre 1914. Il sera par la suite classé « sans affectation » à partir du 16 janvier 1927<sup>119</sup>. Il est alors précisé qu'il travaille, à ce moment, au sein des mines de Dourges. Eugène Damiens décédera le 24 décembre 1964 à Hénin-Liétard.

- Jean Baptiste Aubert Damiens :

Jean Baptiste Aubert Damiens est incorporé à compter du 7 octobre 1909<sup>120</sup>, il arrivé au corps le même jour et devient soldat auxiliaire. Il est, par la suite, envoyé en disponibilité le 24 septembre 1911. Il se voit alors accordé un certificat de bonne conduite.

---

117 Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9daille\\_comm%C3%A9morative\\_de\\_la\\_guerre\\_1914-1918](https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9daille_comm%C3%A9morative_de_la_guerre_1914-1918), consulté le 17/07/2023.

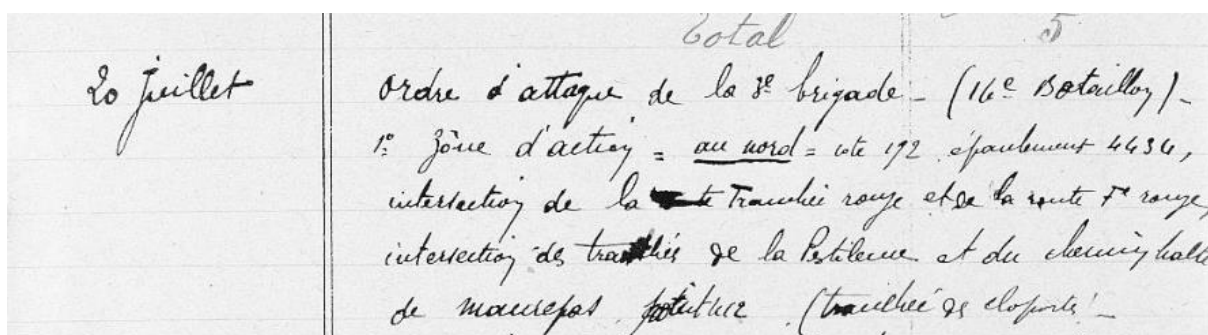
<sup>118</sup> Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9daille\\_comm%C3%A9morative\\_de\\_la\\_guerre\\_1914-1918](https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9daille_comm%C3%A9morative_de_la_guerre_1914-1918), consulté le 17/07/2023.

119 AD 62, 1r\_8221, vue 184/846.

120 AD 62, 1r\_8240. Voir Annexe 3.

Il est classé « Service armé » par décision de la Commission spéciale de réforme de Nantes du 6 avril 1915. Il rejoint ensuite le 14<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, le 9 août 1915. Il décède cependant lors des combats le 26 juillet 1916 « tué à l'ennemi » à la ferme Rouge, près de la commune de Maurepas dans la Somme<sup>121</sup>. Grâce au site, Mémoire des hommes, je retrouve un document lié à son décès dans la base de données des soldats « Morts pour la France »<sup>122</sup>.

Suite à cette découverte, je cherche alors les Journaux des Marches et des Opérations de son bataillon afin de connaître les détails des combats menés le jour de son décès :



123

### Transcription :

20 juillet                      ordre d'attaque de la 8<sup>e</sup> brigade (16<sup>e</sup> bataillon)  
    1<sup>e</sup> zone d'action = au nord = cote 192 épanchement 4434,  
    intersection de la ~~route~~ Tranchée rouge et de la route f[erm]e rouge,  
    intersection des tranchées de la Pestilence et du chemin halte  
    de Maurepas [...] (tranchée des cloportes)

Je trouve donc un récit détaillé des actions militaires menées le jour du décès de Jean-Baptiste Damiens :

121 AD 62, 3 E 427B/66 – Hénin-Liétard – 1914-1920, vue 138/184.

<sup>122</sup> Voir Annexe 4.

123 Mémoire des Hommes, JMO, 26 N 820/12, vue 24/58.

124  
L'attaque se déclenche à 4<sup>h</sup> 57 par un  
brouillard assez épais. La surprise de l'ennemi est  
complète, son artillerie n'envoie que quelques  
obus de 105 sur les vagues d'assaut.  
À 5<sup>h</sup> 15, la tranchée rouge, objectif de gauche  
du bataillon, est eue. Cette tranchée avait été  
fortement endommagée par notre tir d'artillerie.

124

### Transcription :

L'attaque se déclenche à 4h 57 par un  
brouillard assez épais. La surprise de l'ennemi est  
complète, son artillerie n'envoie que quelques  
plus de 105 sur les vagues d'assaut.

À 5h50 la tranchée rouge, objectif de gauche  
du bataillon est [...]. Cette tranchée avait été  
fortement endommagée par notre tir d'artillerie.

Ainsi, nous pouvons observer que le bataillon profite d'un brouillard épais pour lancer  
l'assaut et ainsi surprendre l'ennemi, ce qui fonctionne.



Une erreur de direction causée par le  
brouillard amène la 4<sup>e</sup> Cie et une section de la  
2<sup>e</sup> Cie de mitrailleuses sur les derrières de la tranchée  
verte. Le lieutenant Herbette commi[...], cette comp[agn]ie  
est grièvement blessé à la tête, mais le lieutenant  
Barros qui commande un peloton de mitrailleuses  
de la 2<sup>e</sup> Cie voit la situation. Il prend le commande-  
ment des fractions de la 4<sup>e</sup> Cie qui sont près de lui  
et en chargeant à la tête de quelques hommes  
de la 4<sup>e</sup> et d'une de ses sections de mitrailleuses,  
il amène rapidement la chute de l'obstacle  
qui arrête la 3<sup>e</sup> Cie. Le lieutenant Barros  
est blessé sur le parapet de la tranchée ennemie.

125

#### Transcription :

Une erreur de direction causée par le  
brouillard amène le 4<sup>e</sup> c[ompagn]ie et une section de la  
2<sup>e</sup> c[ompagn]ie de mitrailleuses sur les derrières de la tranchée  
verte. Le lieutenant Herbette commi[...] cette comp[agn]ie  
est grièvement blessé à la tête, mais le lieutenant  
Barros qui commande un peloton de mitrailleuses  
de la 2<sup>e</sup> c[ompagn]ie voit la situation. Il prend le commande-  
ment des fractions de la 4<sup>e</sup> c[ompagn]ie qui sont près de lui  
et en chargeant à la tête de quelques hommes  
de la 4<sup>e</sup> et d'une de ses sections de mitrailleuses  
il amène rapidement la chute de l'obstacle  
qui arrête la 3<sup>e</sup> c[ompagn]ie. Le lieutenant Barros  
est blessé sur le parapet de la tranchée ennemie.

---

125 Mémoire des Hommes, JMO, 26 N 820/12, vue 26/58.

Néanmoins, cette décision semble faire défaut à certaines compagnies du bataillon, bien que la situation soit rapidement contrôlée.

La tranchée ennemie est aussitôt retournée, un barrage est créé vers le point 348, la liaison est établie à gauche avec le bataillon de Jouares.

126

Transcription :

La tranchée ennemie est aussitôt retournée, un barrage est créé vers le point 348, la liaison est établie à gauche avec le bataillon de Jouares.

L'objectif semble alors atteint mais le bataillon a subi de nombreuses pertes en raison des difficultés rencontrées lors de l'assaut. Nous retrouvons Jean-Baptiste Damiens parmi les pertes humaines listées :

Unités	Noms et Prénoms	Grades	Tués
		Report	3
SHR	Damiens Jean-Baptiste	2 cl.	1

127

Transcription :

Unités	Noms et Prénoms	Grades	Tués
		Report	3
SHR	Damiens Jean-Baptiste	2 cl[asse]	

126 Mémoire des Hommes, JMO, 26 N 820/12, vue 28/58.

127 Mémoire des Hommes, JMO, 26 N 820/12, vue 28/58.



Jean-Baptiste appartenait alors à la « Section Hors Rang », il ne semble donc pas prendre part directement à cet assaut. Effectivement, une section hors rang est « une compagnie qui se trouve au niveau du régiment et regroupe ce qui touche au fonctionnement administratif, logistique et au commandement du régiment »<sup>128</sup>. Cependant, la fiche matricule de Jean-Baptiste Damiens nous renseigne sur son décès. Il est mentionné que celui-ci est « glorieusement tombé en montant à l'assaut des tranchées ennemis »<sup>129</sup>. Il a donc visiblement participé à cet assaut.

---

128 Source : [https://www.crid1418.org/espace\\_pedagogique/lexique/lexique\\_cd.htm](https://www.crid1418.org/espace_pedagogique/lexique/lexique_cd.htm), consulté le 19/07/2023.  
129 AD 62, 1r\_8240.

## 5) Le travail au sein des mines : un ancrage local.

De la même manière, le travail au sein des compagnies minières a également marqué les vies de la famille Damiens. Hénin-Liétard est, en effet, située dans le Bassin minier, lui-même situé à l'extrémité occidentale du bassin charbonnier européen continental<sup>130</sup>. En Europe occidentale, le gisement houiller du Nord-Pas-de-Calais est le deuxième plus étendu après le gisement de la Ruhr en Allemagne<sup>131</sup>.

Quelques données chiffrées :

- 120 kilomètres de long.
- 12 kilomètres de large.
- 1,2 kilomètres de profondeur.

Ces éléments en ont donc fait un terrain propice concernant l'exploitation minière. C'est notamment en 1720 qu'un certain Jacques Desandrouin va découvrir du charbon maigre à Fresnes-sur-Escaut, actuellement dans le département du Nord<sup>132</sup>. La première compagnie d'exploitation minière sera créée en 1757 : il s'agit de la Compagnie des mines d'Anzin<sup>133</sup>. Ce secteur se développera donc, dans un premier temps, principalement dans la Nord. Dans le Pas-de-Calais, c'est n'est qu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, en 1842, qu'un gisement est découvert à Oignies lors du fonçage d'un puit artésien<sup>134</sup>. Ce gisement remonte notamment jusqu'à la commune de Béthune. Suite à cela, une multitude de compagnies minières vont se développer dans le secteur comme la Compagnie des mines de Courrières, commune voisine d'Hénin-Liétard et connue pour la catastrophe de 1906, la Compagnie des mines de Dourges, dont un puit se situe à Hénin-Liétard, ou encore la Compagnie des mines de Lens ou de Béthune. Voici, ci-dessous, une carte des puits du Bassin minier réalisée par la « Mission bassin minier Nord Pas-de-Calais » :

---

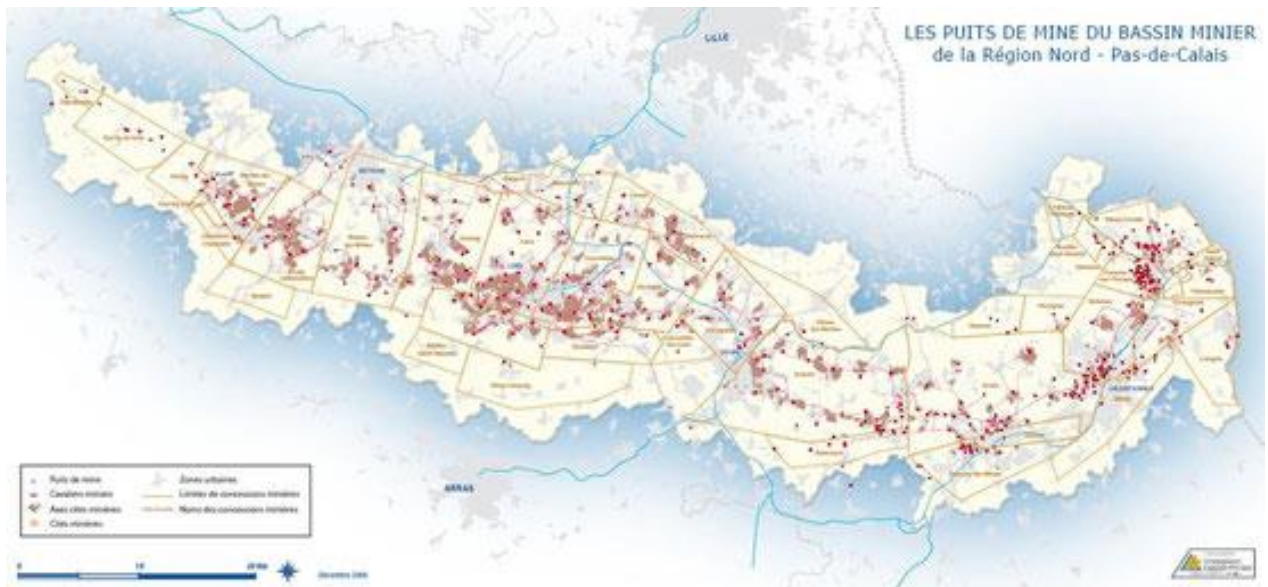
130 Source : <https://bassinminier-patrimoine mondial.org/connaitre/trois-siecles-dhistoire/>, consulté le 19/07/2023.

131 Ibid.

132 Ibid.

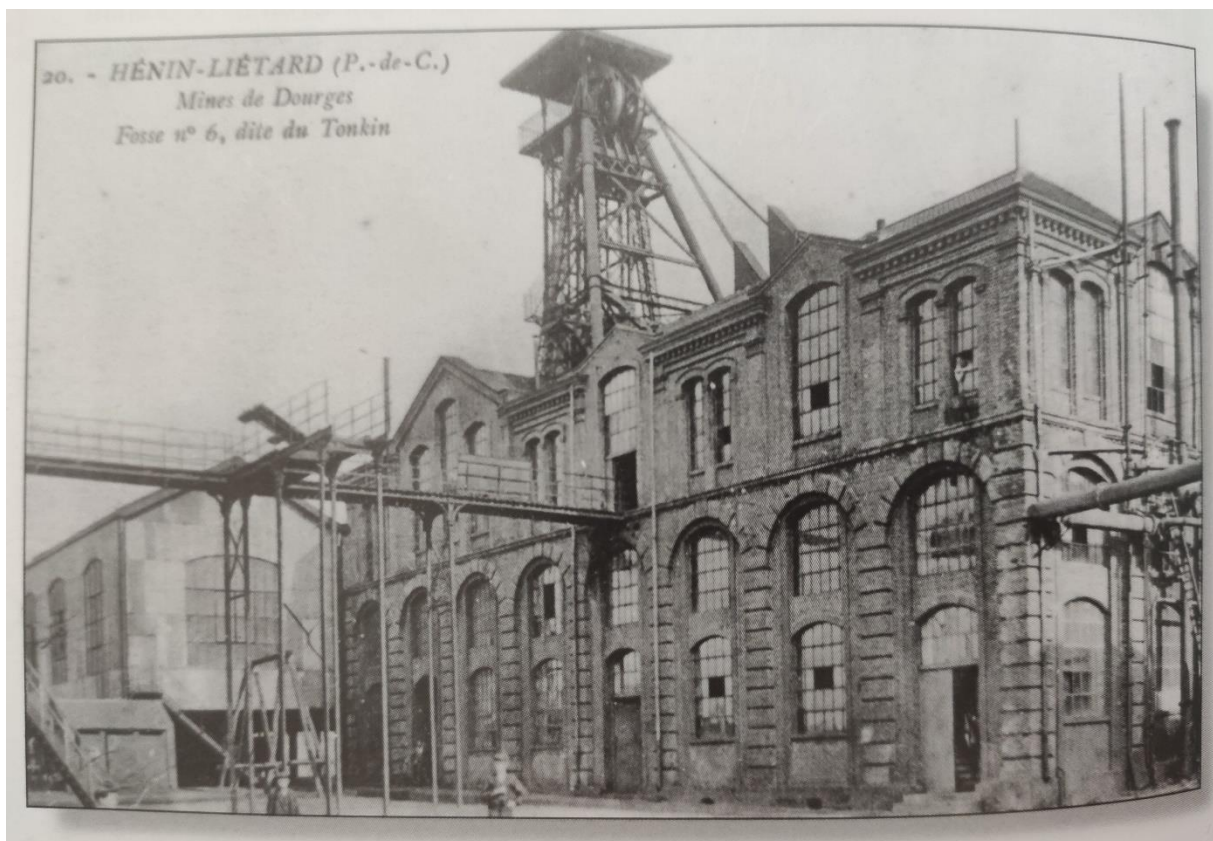
133 Ibid.

134 Ibid.



135

*Carte des puits de mine du Bassin minier*

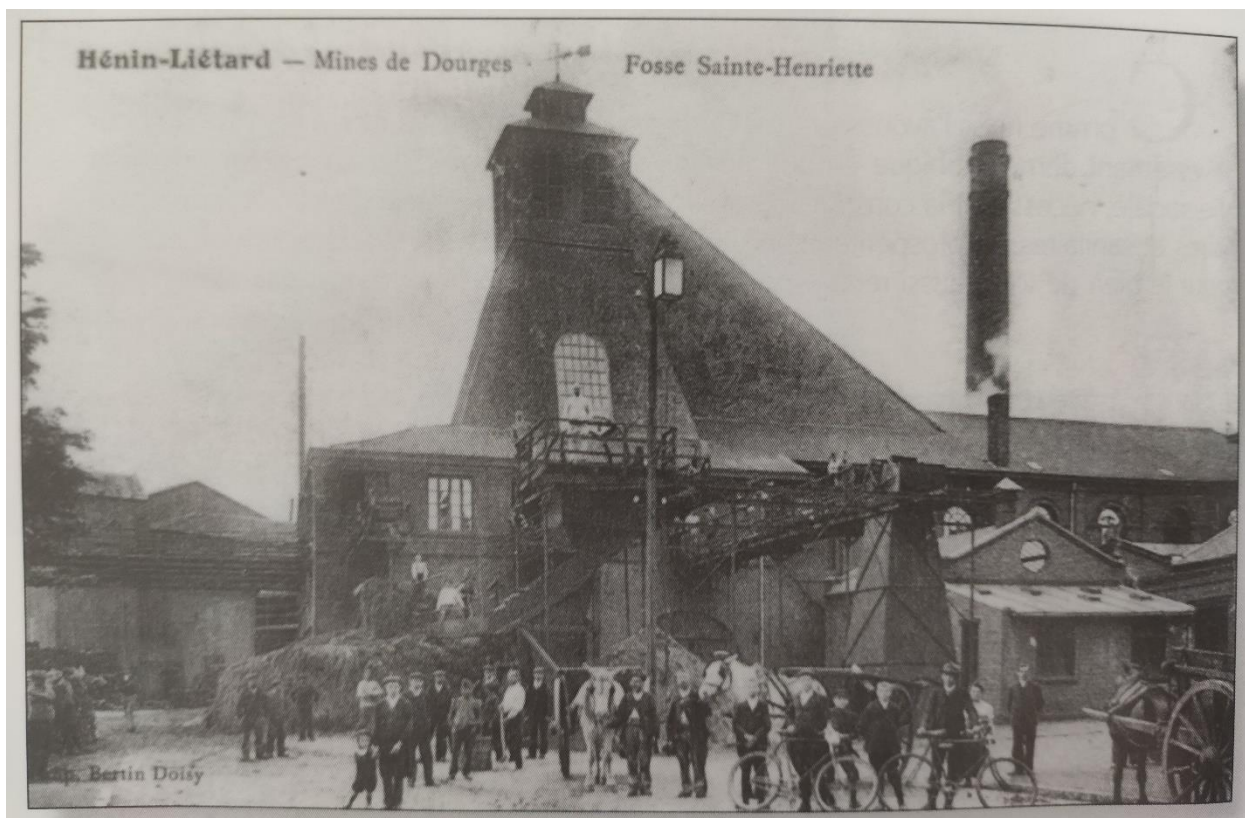


136

*Fosse n°6, dite du Tonkin, à Hénin-Liétard*

135 Source : <https://bassin-minier-regis.jimdofree.com/le-bassin-minier-du-nord-pas-de-calais/>, consulté le 19/07/2023.

<sup>136</sup> Michel DESRUELLES, Hénin-Liétard (1890-1910) : L'essor, op. cit., p.70.



137

*Fosse Sainte-Henriette, Hénin-Liétard*

La production atteint son apogée en 1930, mais les catastrophes comme celle de Courrières et les guerres vont progressivement fortement toucher le secteur<sup>138</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, l'état français devient propriétaire du Bassin minier et de son exploitation minière, dans le cadre d'un besoin important de financement pour la reconstruction du pays. L'industrie déclinera fortement à partir des années 1960 en raison du développement d'autres secteurs de production énergétique. La dernière remontée a notamment lieu à Oignies le 21 décembre 1990<sup>139</sup>. Le Bassin minier connaîtra ensuite un processus de reconversion et de valorisation de son patrimoine avec notamment l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012<sup>140</sup>.

---

<sup>137</sup> Ibid., p.66.

<sup>138</sup> Source : <https://bassinminier-patrimoine mondial.org/connaître/trois-siècles-dhistoire/>, consulté le 19/07/2023.

<sup>139</sup> Ibid.

<sup>140</sup> Source : <https://bassinminier-patrimoine mondial.org/connaître/un-paysage-culturel/>, consulté le 19/07/2023.



Un patrimoine à la fois lié aux modifications apportés aux paysages de la région avec les terrils par exemple ainsi que lié aux modifications urbaines avec les corons, qui sont des habitations ouvrières qui se développent principalement au 19<sup>e</sup> siècle.

La famille Damiens s'insère donc dans ce dynamisme puisque plusieurs hommes de la famille vont travailler au sein de compagnies minières. Grâce aux archives nationales du monde du travail, qui ont notamment numérisés les dossiers professionnels des mineurs de fond et du personnel des mines du Nord-Pas-de-Calais, j'ai pu retrouver les dossiers de différents membres de la famille.

J'ai notamment pu accéder au dossier de Maurice Damiens :

COMPAGNIE DES MINES DE BÉTHUNE

CERTIFICAT D'INSCRIPTION  
à la CAISSE AUTONOME  
Série. 94 N° 9189

N° Matricule 44243

N° du Livret de la Caisse Nationale des Retraites \_\_\_\_\_

Monsieur Damiens

Prénoms Maurice

Profession aide

141

Transcription :

Compagnie des mines de Béthune

N° Matricule : 44243

---

141 Archives nationales du monde du travail, 2013 24 2073(No44243).

N° du Livret de la Caisse Nationale des Retraites :

Monsieur	Damiens
Prénoms	Maurice
Profession	aide

Ce document nous apprend notamment que celui-ci occupait la fonction d'aide au sein de la Compagnie des mines de Béthune. De même, une autre page de ce dossier nous permet de connaître la date d'entrée de Maurice dans cette compagnie : le 25 septembre 1919. Il en sort le 31 mai 1921. De plus, il est également indiqué les autres professions qu'il a occupé auparavant ainsi que ses lieux de travail. Maurice a travaillé au sein de la Compagnie des mines de Dourges en 1914, puis a été journalier entre 1914 et 1917. C'est en 1917 qu'il sera notamment mobilisé et qu'il rejoindra le front dans le cadre de la Première Guerre mondiale. Ainsi, ce document nous permet de préciser la situation de Maurice Damiens durant la période de l'entre-deux guerres.

De même, en procédant de la même façon, j'ai pu accéder au dossier de Raoul Damiens, l'un des frères de Maurice<sup>142</sup>. Celui-ci est notamment « bowetteur », qui a notamment la charge de creuser les galeries principales, qui sont appelées des « bowettes »<sup>143</sup>. Il entre dans la compagnie des mines de Dourges le 27 août 1912 et la quitte le 3 février 1913. Il est également mentionné qu'il a travaillé auparavant dans les mines de Dourges du 31 juillet 1906 au 21 août 1912. Ce document est également intéressant car, dans ce cas, il mentionne les frères et sœurs de Raoul et donc nous permet à la fois de confirmer le nombre de frères et sœurs de Maurice ainsi que de les situer grâce aux mentions liées au domicile :

---

142 Archives nationales du monde du travail, 2013 24 1900(No36619).

143 Source : <https://www.mineurdefond.fr/articles.php?lng=fr&pg=131&mnuid=441&tconfig=0>, consulté le 19/07/2023.

NOMS ET PRÉNOMS	Année de naissance	Lieu de naissance	A qui marié	Profession du mari ou célibataire	DOMICILE
<b>Famille du Mari</b>					
Père	Damiens Emile	1857	Hénin-Liétard	mineur	Dourges
Mère	Zoé Leroy	1855	"	ménagère	"
Frère	Isidore	1885	Noémie Damiens	mineur	" Hénin-Liétard
d°	Emile	1883	"	dessableur	" Hénin-Liétard
d°	Eugène	1880	Sidonie Dumerel	mineur	Dourges
d°	Baptiste	1887	Madeleine	"	"
d°	Marcel	1890	Elise Capron	soldat	" Douai 27 <sup>e</sup>
Sœur	Moïse	1893	"	mineur	Dourges
d°	Arthur	1898	"	"	"
d°	Emilienne	1905	"	"	"
d°	Laure	1908	"	"	"

144

### Transcription :

Noms et prénoms	Année de naissance	Lieu de naissance	A qui marié	Profession du mari ou célibataire	Domicile
Père Damiens Emile	1857	Hénin-Liétard		mineur	Dourges
Mère Zoé Leroy	1855			ménagère	
Frère Isidore	1885		Noémie Damiens	mineur	
d° Emile	1883			dessableur	Hénin-Liétard
d° Eugène	1880		Sidonie Dumerel	mineur	Dourges
d° Baptiste	1887		Madeleine	"	"
d° Marcel	1890		Elise Capron	soldat	Douai 27 <sup>e</sup>
Sœur Moïse	1893			mineur	Dourges
d° Arthur	1898			"	"
d° Emilienne	1905			"	"
d° Laure	1908			"	"

Enfin, j'ai pu accéder au dossier de Arthur Damiens, qui est entré dans la Compagnie des mines de Dourges le 11 août 1919 et l'a quittée le 6 mars 1920<sup>145</sup>. Il était quant à lui « chargeur », ceux-ci remplissent les wagonnets de charbon abattu.

144 Archives nationales du monde du travail, 2013 24 1900(No36619).

145 Archives nationales du monde du travail, 2013 24 2061(No43669).

## 6) Décès :

Maurice Damiens est décédé le 11 avril 1982 à Hénin-Beaumont. La date de décès de Maurice m'a notamment été donnée par mon grand-père, dont il est le petit-fils. Jeanne Marie Alexandrine Albert est décédée deux ans plus tard, le 1<sup>er</sup> novembre 1984 à Hénin-Beaumont également, où le couple résidait.

## 7) Les enfants du couple :

Maurice Damiens et Jeanne Marie Alexandrine Albert ont eu deux filles :

- Mauricette Damiens, née le 23 décembre 1920 à Hénin-Liétard et décédée le 28 octobre 2003 à Lens. Elle se marie avec François Caron, le 16 mai 1942, dans cette même commune<sup>146</sup>.
- Renée Damiens, née le 24 novembre 1925 à Hénin-Liétard et décédée trois mois plus tard, le 10 mars 1926<sup>147</sup>.

---

146 AD 62, 3 E 427B/88 – Hénin-Liétard – 1919-1921, vue 141/345, 3 E 427B/110 – Hénin-Liétard – 1942-1943.  
147 AD 62, 3 E 427B/90 – Hénin-Liétard – 1924-1925, 3 E 427B/69 – Hénin-Liétard – 1925-1927, vue 115/295.



## C) Mauricette Damiens (1920-2003) et François Charles Caron (1921-2000) :

### 1) Naissance de Mauricette Damiens :

Mauricette Damiens est née le 23 septembre 1920 à cinq heures du soir<sup>148</sup>. Son père, Maurice, est alors âgé de 23 ans et exerce la profession de mineur. Sa mère, Jeanne Marie Alexandrine, est quant à elle âgée de 19 ans. Comme nous l'avons observé précédemment, le couple s'est marié quelques mois plus tôt. Il réside alors rue Hoche à Hénin-Liétard.

C'est Maurice Damiens qui déclare la naissance de Mauricette. Il est accompagné de Jean-Baptiste Damiens, âgé de 24 ans, demeurant rue du Marais à Hénin-Liétard et de Marcel Damiens, âgé de 30 ans, demeurant rue de la Concorde à Hénin-Liétard. Tous les deux sont des frères de Maurice Damiens.

### 2) Le Grand écho du Nord de la France du 20 janvier 1936 :

Grâce aux bases de données disponibles sur Geneanet, j'ai pu découvrir un article de presse mentionnant Mauricette Damiens, alors âgée de 15 ans. Cet article fut publié dans le « Grand écho du Nord de la France »<sup>149</sup>. Il s'agit d'un quotidien fondé en 1819 par l'imprimeur Vincent Leleux<sup>150</sup>. Le journal cessera, cependant, d'être publié après la Seconde Guerre mondiale. En effet, durant celle-ci les dirigeants du journal ont collaboré avec l'Allemagne Nazie, ils ont donc été jugés à la suite de la Libération<sup>151</sup>. Néanmoins, le journal sera repris par La Voie du Nord ainsi que les effectifs qui travaillaient pour celui-ci avant la fermeture des locaux, situés à Lille.

Ainsi, au sein de l'édition du 20 janvier 1919, Mauricette Damiens est mentionnée dans le cadre d'un concours nommé : « le million du « Grand Echo » » :

---

148 AD 62, 3 E 427B/88 – Hénin-Liétard – 1919-1921, vue 141/345.

149 Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4765089f.image.r=DAMIENS.f3.hl>, consulté le 25/06/2023.

<sup>150</sup> Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le\\_Grand\\_%C3%89cho\\_du\\_Nord](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Grand_%C3%89cho_du_Nord), consulté le 25/06/2023.

<sup>151</sup> Ibid.

## Mlle Mauricette Damiens, quinze ans, à Hénin-Liétard

Mlle Mauricette Damiens, 15 ans, est une des bénéficiaires du million du « Grand Echo ». La jeune fille n'est pas chez elle, nous la verrons tout à l'heure à son atelier de couture, chez Stevens, 40, rue de Lens. Ce sont ses parents qui



Mauricette DAMIENS  
(Photo Cattœn).

nous reçoivent. Le père, Maurice Damiens petit charretier à son compte, rentre du travail. C'est une bonne surprise que nous apportons à ce ménage de travailleurs.

— Que nous sommes contents, dit Mme Damiens ! Jusqu'alors nous avons toujours fait les concours du « Grand Echo » mais jamais nous n'avions gagné. Nous avons bien fait de ne pas nous lasser.

— Comment Mauricette a-t-elle choisi son numéro ?

— Au hasard... Tout à fait au hasard... Elle a collé au mur la liste récapitulative des billets ; elle a pris un porte-plume, elle a fermé les yeux et elle a piqué le papier... La plume se trouvait sur 952.444. Elle s'en est rapportée au sort. Elle soupire, joyeuse :

— Dire que, hier soir encore, Mauricette disait à son petit chien Fidèle : « Si je gagne au « Grand Echo », je te paierai un nouveau collier. »

Nous voici maintenant chez Stevens et nous informons Mauricette de sa chance. Elle affiche une joie sans mélange. Les personnes qui se trouvent là la félicitent. Tout le monde est content, bien content...

Allons ! « Fidèle » aura son nouveau collier...

### Transcription :

Mlle Mauricette Damiens,  
quinze ans, à Hénin-Liétard

Mlle Mauricette Damiens, 15 ans, est une des bénéficiaires du million du « Grand Echo ». La jeune fille n'est pas chez elle, nous la verrons tout à l'heure à son atelier de couture, chez Stevens, 40, rue de Lens. Ce sont ses parents qui nous reçoivent. Le père, Maurice Damiens petit charretier à son compte, rentre du travail. C'est une bonne surprise que nous apportons à ce ménage de travailleurs.

- Que nous sommes contents, dit Mme Damiens ! Jusqu'alors nous avons toujours fait les concours du « Grand Echo » mais jamais nous n'avions gagné. Nous avons bien fait de ne pas nous lasser.

- Comment Mauricette a-t-elle choisi son numéro ?

- Au hasard... Tout à fait au hasard... Elle a collé au mur la liste récapitulative des billets ; elle a pris un porte-

plume, elle a fermé les yeux et elle a piqué le papier... La plume se trouvait sur 952.444. Elle s'en est rapporté au sort. Elle soupire, joyeuse :

- Dire que, hier soir encore, Mauricette disait à son petit chien Fidèle : « Si je gagne au « Grand Echo », je te paierai un nouveau collier. »

Nous voici maintenant chez Stevens et nous informons Mauricette de sa chance. Elle affiche une joie sans mélanger. Les personnes qui se trouvent là la félicitent. Tout le monde est content, bien content...

Allons ! Fidèle aura son nouveau Collier...

Mauricette travaille alors dans un atelier de couture, chez Stevens, dont je n'ai pu retrouver la trace. Cet article est, cependant, intéressant car j'ai pu obtenir une photo de Mauricette à l'âge de 15 ans. De même, cela m'a permis de connaître un peu plus sa situation durant sa jeunesse, ce qui est de façon générale, plus difficile à trouver pour les femmes.

### 3) Le mariage avec François Caron :

Mauricette se marie avec François Charles Caron le 16 mai 1942 à Hénin-Liétard<sup>152</sup>. François Caron est alors âgé de 21 ans, il est domicilié à Hénin-Liétard, chemin de la Buise, et exerce la profession de mineur. Mauricette est également âgée de 21 ans, elle demeure 23 rue du Marais prolongée, avec ses parents. L'acte de mariage mentionne, de même, un contrat de mariage réalisé entre les deux époux devant maître René-Maurice Six, notaire à Hénin-Liétard, le 11 mai 1942. Néanmoins, les archives de ce notaire n'ont pas été versées au sein des archives départementales du Pas-de-Calais.

Les témoins à ce mariage sont :

- Charles Ponchaux, houilleur à Hénin-Liétard, oncle maternel de l'époux.
- Arthur Damiens, houilleur à Hénin-Liétard, oncle paternel de l'épouse.

---

152 AD 62, 3 E 427B/110, 1942-1943.

#### 4) Éléments de vie de l'époux :

François Charles Caron est né le 8 mai 1921 à Montigny-en-Gohelle dans le Pas-de-Calais<sup>153</sup>. Il est le fils de François Caron (1896-1956<sup>154</sup>) et de Sabine Ponchaux (1897-1939<sup>155</sup>). Disposant de peu d'informations sur les parents François Caron, j'ai, dans un premier temps, recherché le mariage de ceux-ci dans les tables décennales de Montigny-en-Gohelle dans les années qui précèdent la naissance de François Caron. J'ai alors trouvé celui-ci à la date du 13 mars 1920<sup>156</sup>. Ensuite, grâce à la fiche matricule de François Caron (père), j'ai pu obtenir une adresse à savoir la rue Victor Hugo à Montigny-en-Gohelle. J'ai donc pu retrouver le couple en 1931 au sein de cette commune<sup>157</sup>, ce qui m'a, de même, permis de trouver les autres enfants du couple :

248	Caron	François	1896	Liévin	c[hef] de f	mineur
	Ponchaux	Sabine	1897	Lourches	ép	veuve
	Caron	François	1921	Montigny	g	
	"	André	1922	"	"	"
	"	Robert	1927	"	"	"
	"	Simone	1929	"	"	f

#### Transcription :

248	Caron	François	1896	Liévin	c[hef] de f[amille]	mineur
	Ponchaux	Sabine	1897	Lourches	ép[ouse]	[...]
	Caron	François	1921	Montigny	g[arçon]	
		André	1922			
		Robert	1927			
		Simone	1929		f[ille]	

153 AD 62, 3 E 587/27 – Montigny-en-Gohelle – 1919-1923.

154 AD 62, 3 E 510/71 – Liévin – 1895-1896, vue 256/378.

155 AD 59, LOURCHES / N [1896-1906], vue 90/537 et AD 62, 3 E 427B/108 – Hénin-Liétard – 1939-1941, vue 25/314.

156 AD 62, 3 E 587/10 – Montigny-en-Gohelle – 1919-1923, vue 50/239.

157 AD 62, M 4361.

Ainsi, François Caron et Simone Ponchaux ont eu trois autres enfants dont deux garçons et une fille :

- André Caron, né le 1<sup>er</sup> octobre 1922 à Montigny-en-Gohelle<sup>158</sup>.
- Robert Caron, né le 14 janvier 1927 à Montigny-en-Gohelle<sup>159</sup>.
- Simone Caron, née le 30 juillet 1929 à Montigny-en-Gohelle<sup>160</sup>.

Simone Ponchaux est décédée à l'âge de 41 ans, le 10 avril 1939 à Hénin-Liétard, en son domicile situé rue Hoche. François Caron se remarie par la suite, le 14 août 1941 avec Céline Pollet à Hénin-Liétard<sup>161</sup>. Il décède le 21 avril 1956 à Hénin-Liétard, à l'âge de 45 ans.

#### 5) Le décès de Mauricette Damiens :

Mauricette Damiens est décédée le 28 octobre 2003 à l'âge de 83 ans à Lens. Son époux, François Caron est décédé trois ans auparavant, le 26 août 2000 à Hénin-Beaumont.

#### 6) L'enfant unique du couple :

Mauricette Damiens et François Caron ont eu un enfant, P. C., né le 28 novembre 1948 à Hénin-Liétard. Il épouse B. D., fille de Armand Debarbat et de Marthe Derancy. Le couple aura deux enfants : C. C., né le 27 octobre 1971 et C. C., né le 21 août 1979.

#### 7) Les possessions de François Caron :

Dans le cadre de mes recherches au sein de la série P consacrée aux archives liées aux finances, au cadastre et à la poste, j'ai consulté l'inventaire afin d'observer les documents disponibles aux archives départementales du Pas-de-Calais. Ma recherche s'est donc concentrée sur le cadastre. Néanmoins, j'ai pu constater que la majorité des sources disponibles concernent une période assez récente allant de 1914 à 1961 pour la commune d'Hénin-Liétard. Une matrice cadastrale des propriétés bâties et non bâties est disponible pour une période allant de 1827 à 1908 mais celle-ci est en assez mauvais état, ce qui rend son utilisation complexe. De ce fait, j'ai préféré me concentrer sur une période plus récente.

---

158 AD 62, 3 E 587/27 – Montigny-en-Gohelle – 1919-1923.

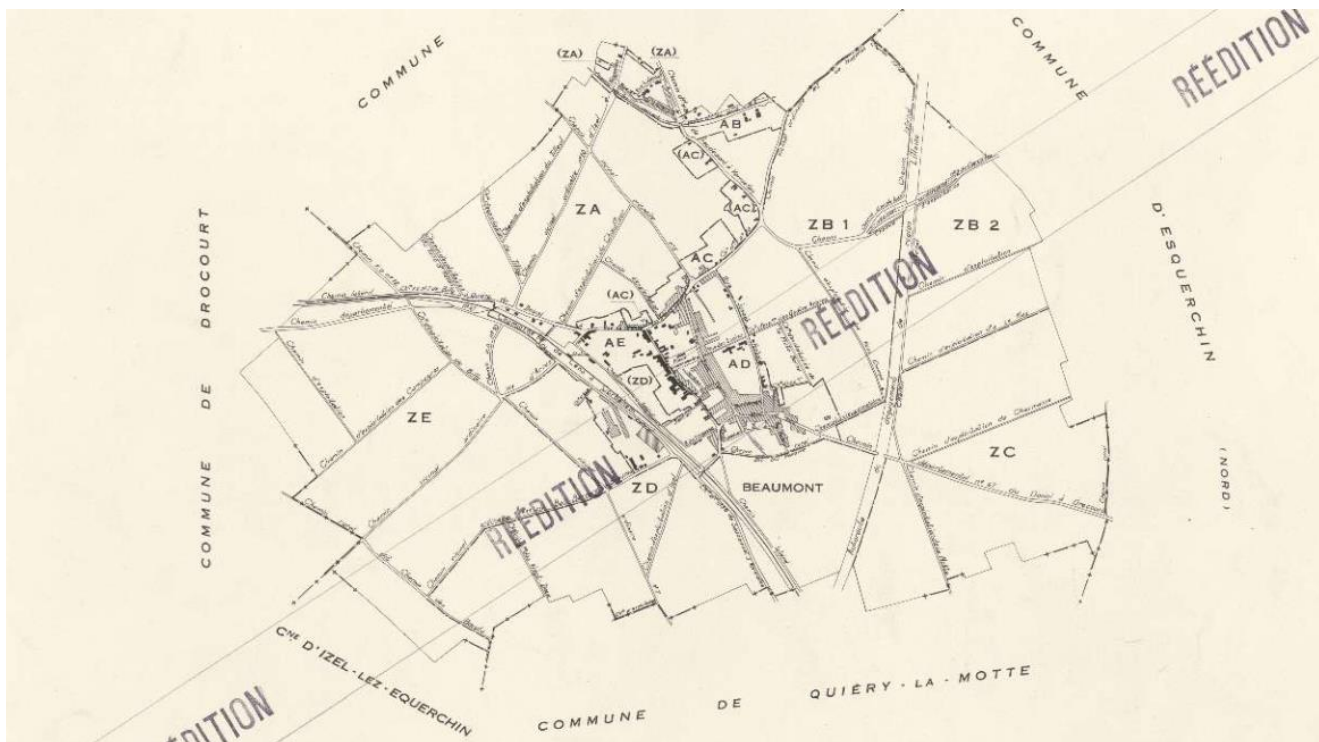
159 AD 62, 3 E 587/29 – Montigny-en-Gohelle – 1927-1929.

160 AD 62, 3 E 587/29 – Montigny-en-Gohelle – 1927-1929.

161 AD 62, 3 E 427B/107 – Hénin-Liétard – 1940-1941, vue 131/178.







La parcelle se trouve dans la section AD<sup>165</sup> :



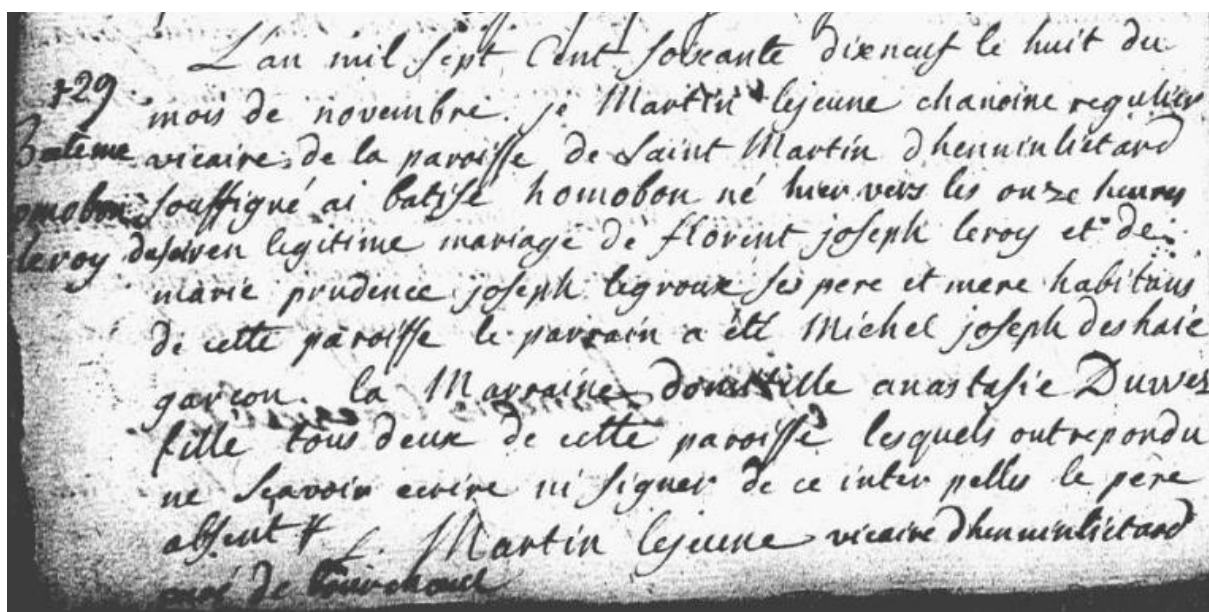
165 AD 62, 3 P 427/28. Parcelle surlignée en jaune sur la carte.

## V) L'ascendance d'Aubert Augustin Joseph Leroy.

### A) Homobon Leroy (1779-1845) et Jeanne Florentine Hugot (1779-1853).

#### 1) Naissance d'Homobon Leroy :

Homobon Leroy est né le 7 novembre 1779 à Hénin-Liétard<sup>166</sup>. Il est le fils légitime de Florent Joseph Leroy ainsi que de Marie Prudence Joseph Legroux. Homobon fut notamment baptisé le lendemain au sein de la même commune par Martin Lejeune, chanoine régulier et vicaire de cette paroisse. Son parain est alors Michel Joseph Deshaie et la marraine Anastasie Duwez.



#### Transcription :

[B 29

Batême

Homobon

Leroy]<sup>167</sup>

L'an mil sept cent soixante dix neuf, le huit du  
mois de novembre, je, Martin Lejeune, chanoine régulier

---

166 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1210 sur 1732.

<sup>167</sup> Mention marginale.



vicaire de la paroisse de Saint-Martin d'Hénin-Liétard ;  
soussigné ai baptisé Homobon né hier vers les onze heures  
du soir en légitime mariage de Florent Joseph Leroy et de  
Marie Prudence Joseph Legroux, ses père et mère, habitans  
de cette paroisse. Le parrain a été Michel Joseph Deshaie  
, garçon. La marraine demoiselle Anastasie Duvez,  
fille, tous deux de cette paroisse. Lesquels ont répondu  
ne sçavoir écrire ni signer, de ce interpellés, le père  
absent.

Martin Lejeune, vicaire d'Hénin-Liétard.

curé de Hénin-Liétard.

## 2) Naissance et fratrie de l'épouse :

Jeanne Florentine Hugot est née le 26 septembre 1779 à Hénin-Liétard<sup>168</sup>. Elle est la fille légitime de Charles Joseph Hugot (1749-1781<sup>169</sup>) et Hyacinthe Caroline Gourlet (1748-1793)<sup>170</sup>. Elle a cinq frères et sœurs :

- Catherine Angélique Hugot, née le 9 mai 1772 à Hénin-Liétard et décédée le 18 août 1776 en cette même commune<sup>171</sup>.
- Ludivine Elisabeth Hugot, née le 19 décembre 1773 à Hénin-Liétard et décédée le 14 juin 1779 en cette même commune<sup>172</sup>.
- Ernestine Célestine Hugot, née le 24 avril 1776 à Hénin-Liétard et décédée le 8 mars 1842 en cette même commune<sup>173</sup>.

---

168 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1204/1732.

169 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 309/1732 et vue 1249/1732.

170 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 288/1732 et 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont, vue 30/1719.

171 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 990/1732 et vue 1114/1732.

172 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1028/1732 et 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1199/1732.

173 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1107/1732 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 669/1689.

- Catherine Angélique Hugot, née le 10 janvier 1778 à Hénin-Liétard et décédée le 27 septembre 1822 en cette même commune. Elle porte notamment les prénoms d'une de ses sœurs, décédée en bas âge<sup>174</sup>.
- Charles Alexandre Hugot, né le 27 juin 1781 à Hénin-Liétard et décédé le 6 avril 1782 en cette même commune<sup>175</sup>.

### 3) Le mariage avec Jeanne Florentine Hugot :

Homobon Leroy épouse Jeanne Florentine Hugot le 20 avril 1806 à Hénin-Liétard<sup>176</sup>. Homobon est alors âgé de 26 ans et exerce la profession de journalier. Seule sa mère est encore vivante au moment de son mariage et présente, son père est, en effet, décédé le 7 octobre 1800<sup>177</sup>. Il est également précisé que sa mère exerce la profession de journalière au moment du mariage. Jeanne Florentine Hugot est, elle aussi, âgée de 26 ans et exerce la profession de journalière. Ses parents sont Charles Joseph Hugot et Marie Hyacinthe Gourlet, tous deux décédés au moment du mariage. Les témoins à ce mariage sont :

- Pascal Pouchain, âgé de 43 ans, tailleur, demeurant à Hénin-Liétard, ami de l'époux.
- André Crépin, âgé de 43 ans, cordonnier, demeurant à Hénin-Liétard, cousin par alliance de l'épouse.
- Laurent Fauquette, âgé de 40 ans, journalier, demeurant à Hénin-Liétard, frère de l'épouse.
- Alexandre Froissart, âgé de 35 ans, cultivateur, demeurant à Hénin-Liétard, cousin par alliance de l'épouse.

Le couple réside à ce moment au sein de cette même commune. De plus, il n'est pas fait mention d'un contrat de mariage conclu entre les époux dans cet acte.

---

174 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1157/1732 et 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 239/1689.

175 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1260/1732 et vue 1284/1732.

176 AD 62, 5 MIR 427/5 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 486/1609.

177 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 523/1719.

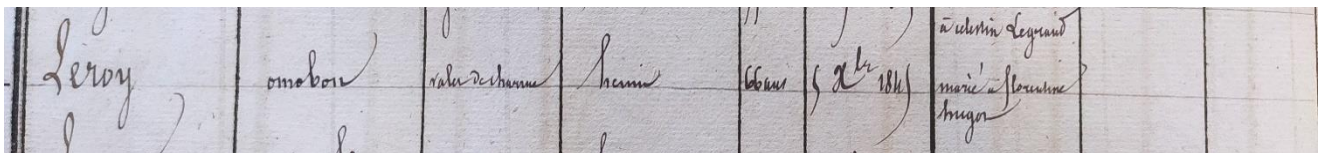
#### 4) Décès :

Le 6 décembre 1845 à huit heures du soir, ce sont Aubert Augustin Joseph Leroy, alors âgé de 26 ans et barbier, et Persévérant Leroy, âgé de 32 ans et maçon, deux des enfants d'Homobon Leroy et de Jeanne Florentine Hugot, qui viennent déclarer le décès d'Homobon Leroy<sup>178</sup>. Celui-ci est décédé la veille, le 5 décembre, à sept heures du matin en sa demeure, rue des Moulins à Hénin-Liétard. Homobon était alors âgé de 66 ans et exerçait la profession de valet de charrue. Son épouse est alors âgée de 66 ans également et exerce la profession de cabaretière.

Cette dernière, décédera le 30 mars 1853 à Hénin-Liétard<sup>179</sup>, à l'âge de 75 ans. Aubert Augustin Joseph comparait, à nouveau, accompagné cette fois de Jean Baptiste Leroy, un autre de ses frères. Il est alors âgé de 34 ans et exerce la profession de cabaretier.

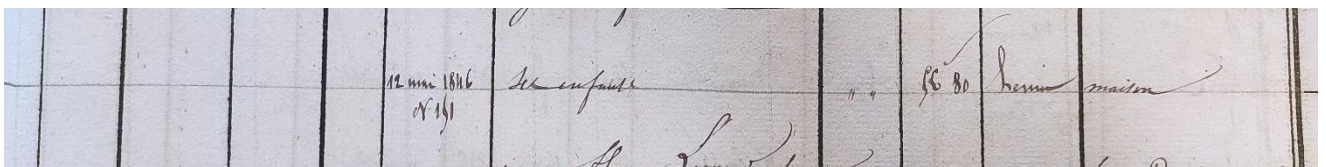
#### 5) La succession d'Homobon Leroy :

Dans les tables des successions et absences, j'ai pu trouver une déclaration de succession au nom d'Homobon Leroy<sup>180</sup> :



#### Transcription :

Leroy Omobon valet de charrue Hénin 66 ans 5 Xbre 1845<sup>181</sup> marié à Florentine  
Hugot



178 AD 62, 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 754/1689.

179 AD 62, 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 926/1689.

180 AD 62, 3Q 17/187.

181 5 décembre 1845

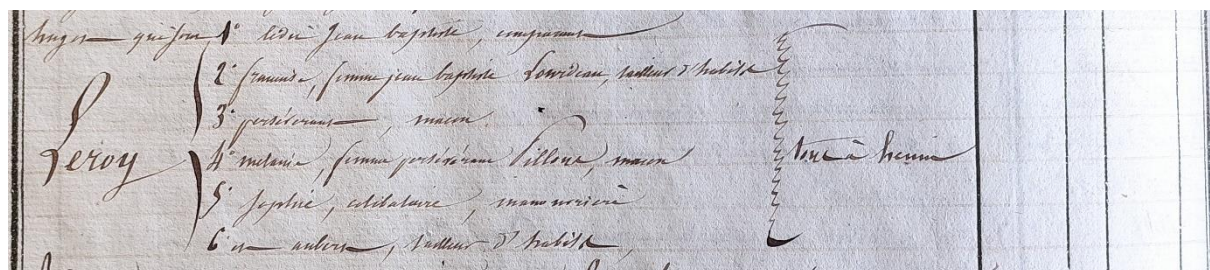
Transcription :

12 mai 1846  
N 151

ses enfants

56 80 Hénin maison

Ce sont donc ses enfants qui héritent des biens d'Homobon Leroy. De même, la déclaration de succession de celui-ci est datée du 12 mai 1846<sup>182</sup>. Les héritiers d'Homobon Leroy sont six :



Transcription :

Hugot qui sont 1° ledit Jean-Baptiste, comparant.

2° Françoise, femme Jean-Baptiste Lourdeau, tailleur d'habits.

3° Persévérant, maçon.

Leroy 4° Mélanie, femme Persévérant Pillont, maçon.

Tous à Hénin

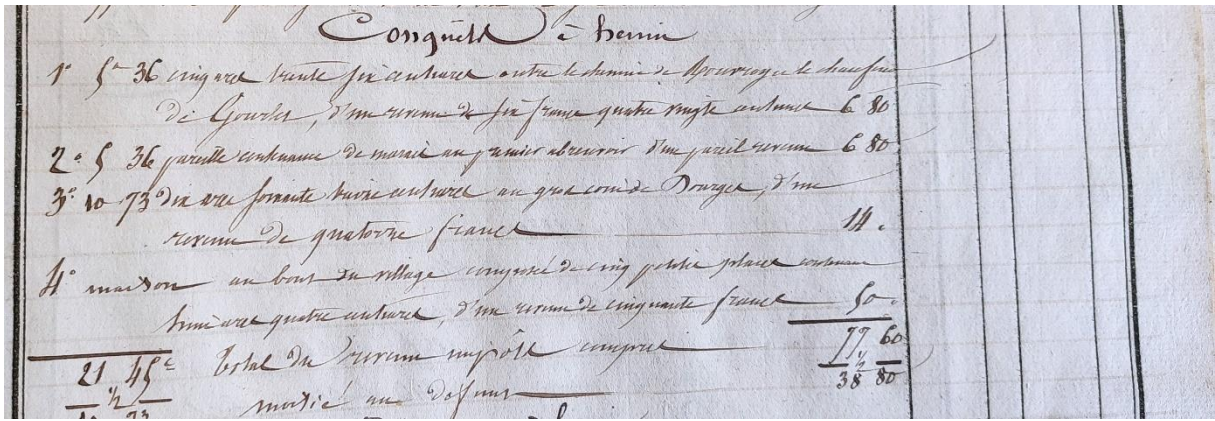
5° Sophie, célibataire, manouvrière.

6° et Aubert, tailleur d'habits.

Nous retrouvons, de même, le détails des propriétés que Homobon possédait :

---

182 AD 62, 3Q 17/1115



Transcription :

Conquêtes à Hémin

1° 5 36 cinq ares trente six centiares entre le chemin de Rouvrois et le [...]

de Gourlet, d'un revenu de six francs quatre vingt centimes 6.80.

2° 5 36 pareille contenance de marais au premier abreuvoir d'un pareil revenu 6.80.

3° 10 73 dix ares soixante trois centiares au gros coins de Dourges, d'un

revenu de quatorze francs.

14.

4° maison au bout du village composé de cinq petites places contenant

huit ares quatre centiares, d'un revenu de cinquante francs 50.

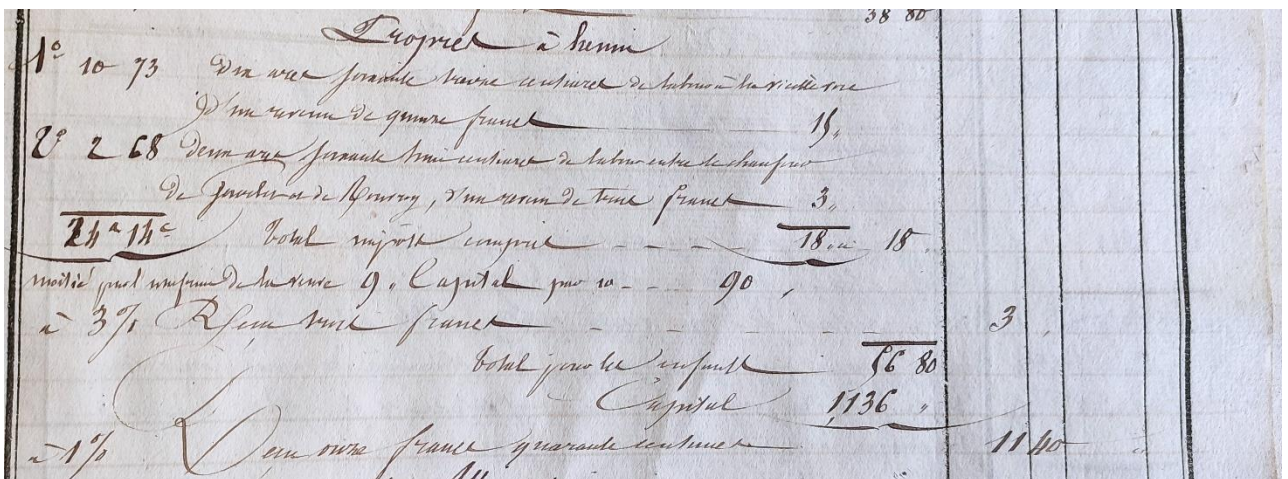
Total du revenu impôts compris

77.60.

½

Moitié au dessus

38.80.



## Transcription :

### Impropres à Hénin

1° 10. 73.	Dix ares soixante treize centiares de labour à la [...]		
	d'un revenu de quinze francs.	15.	
2° 2. 68.	Deux ares soixante huit centiares de labour entre la Vielle Voie		
	de Gourlet et de Rouvroy, d'un revenu de trois francs.	3.	
24a 14c	Total impôts compris	18.	18.
Moitié pour usufruit de la veuve	9	Capital par 10	90.
à 37.	Reçu trois francs		3.
		Total pour les enfants	56. 80.
		Capital	1136.
à 1%	Reçu onze francs quarante centimes		11.40.

Homobon possède donc différentes terres au sein de la commune dont ses enfants héritent. Ces terres sont soit des propriétés d'Homobon ou des possessions « impropres », qu'ils louent. Comme cela est mentionné dans cette déclaration de succession, ces possessions servent à une exploitation agricole, sans doute à des fins personnelles et non commerciales. Nous pouvons également noter qu'il possède cinq ares et trente-six centiares de marais à Hénin-Liétard, comme nous l'avons évoqué précédemment, le marais peut être exploité de différentes façons et est une source importante d'enrichissement pour la population héninoise.

## 6) Les enfants du couple :

Homobon Leroy et Jeanne Florentine Hugot auront notamment huit enfants entre 1807 et 1827 :

- Jean Baptiste Joseph Leroy, né le 16 janvier 1807 à Hénin-Liétard et décédé le 29 janvier 1880 en cette même commune. Il se marie avec Stéphanie Joseph Deshayes, le 26 juin 1833 à Drocourt (Pas-de-Calais)<sup>183</sup>.

---

183 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 715/1719, 5 MIR 277/1 – Drocourt – 1737-1882, vue 452/944, 5 MIR 427/8 – Hénin-Beaumont – 1737-1892, vue 87/1676.

- Marie Françoise Leroy, née le 24 août 1808 à Hénin-Liétard et décédée le 3 janvier 1879 en cette même commune. Elle se marie avec Jean-Baptiste Lourdeaux , le 17 avril 1834 à Hénin-Liétard<sup>184</sup>.
- Louis Napoléon François Leroy, né le 13 juillet 1811 à Hénin-Liétard et décédé le 12 août 1837 à Lyon (Hôpital militaire)<sup>185</sup>.
- Persévérant Grégoire Leroy, né le 26 septembre 1813 et décédé le 27 juin 1859 à Hénin-Liétard. Il se marie avec Elisabeth Charlotte Legrand, le 2 mai 1838 à Hénin-Liétard<sup>186</sup>.
- Mélanie Florentine Leroy, née le 22 juillet 1815 à Hénin-Liétard et décédée le 7 janvier 1871 en cette même commune. Elle se marie avec Persévérant Joseph Pillon, le 24 juillet 1838 à Hénin-Liétard<sup>187</sup>.
- Marie Dominique Sophie Leroy, née le 6 août 1816 à Hénin-Liétard et décédée le 19 novembre 1818 en cette même commune<sup>188</sup>.
- Aubert Augustin Joseph Leroy, le descendant étudié.
- Sophie Hyacinthe Leroy, née le 24 juin 1821 à Hénin-Liétard et décédée le 27 octobre 1887 en cette même commune. Elle se marie avec Jean Baptiste François Evrard, le 25 avril 1854 à Hénin-Liétard<sup>189</sup>.

---

184 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 759/1719, 5 MIR 427/5 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 990/1609, 5 MIR 427/8 – Hénin-Beaumont – 1737-1892, vue 39/1676.

185 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 842/1719 et AM Lyon, 2E332 – 22/06/1837-31/12/1837.

186 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 902/1719, 5 MIR 427/5 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 1066/1609, 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 1110/1689.

187 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 957/1719, 5 MIR 427/5 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 1069/1609, 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 1425/1689.

188 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 990/1719 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 152/1689.

189 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 1178/1719, 5 MIR 427/5 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 1375/1609, 5 MIR 427/8 – Hénin-Beaumont – 1737-1892, vue 433/1676.



B) Florent Joseph Leroy (1745-1800) et Jeanne Marie Prudence Legroux (1750-1827) :

1) Naissance de Florent Joseph Leroy :

Florent Joseph Leroy est né le 18 octobre 1745 à Hénin-Liétard du légitime mariage de Charles Bernard Leroy, manouvrier à ce moment, et de Marie Florence Sauvage<sup>190</sup>. Son père n'est pas présent au baptême. Les parents de Florent Joseph résident notamment en cette même commune au moment de sa naissance. Il est baptisé le même jour à Hénin-Liétard. Son parrain fut Charles Joseph Coille et sa marraine, Marie Anne Joseph Chevalier.

2) Les parents et la fratrie de l'épouse :

Jeanne Marie Florence Legroux est née le 28 janvier 1750 à Izel-lès-Equerchin du légitime mariage de Antoine Joseph Legroux (ca 1690-1762<sup>191</sup>) et de Marie Françoise Lecerf (ca 1718-1785)<sup>192</sup>. Le couple a également eu quatre autres enfants dont deux garçons et deux filles :

- Antoine François Legroux, né le 17 janvier 1754 à Izel-lès-Equerchin<sup>193</sup>.
- Marie Elisabeth Legroux, née le 6 juillet 1756 à Izel-lès-Equerchin et décédée le 12 septembre 1784, au sein de cette même commune<sup>194</sup>.
- Jacques Stanislas Legroux, né le 8 mai 1758 à Izel-lès-Equerchin et décédé le 16 août 1764, en cette même commune<sup>195</sup>.
- Marie Florice Joseph Legroux, née le 12 décembre 1760 à Izel-lès-Equerchin et décédée le 9 janvier 1839 à Acheville<sup>196</sup>.

---

190 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 194 sur 1732.

191 AD 62, 5 MIR 476/1 – Izel-lès-Equerchin – 1737-1820, vue 216/610.

192 AD 62, 5 MIR 476/1 – Izel-lès-Equerchin – 1737-1820, vue 372/610.

193 AD 62, 5 MIR 476/1 – Izel-lès-Equerchin – 1737-1820, vue 157/610.

194 AD 62, 5 MIR 476/1 – Izel-lès-Equerchin – 1737-1820, vue 173/610 et vue 368/610.

195 AD 62, 5 MIR 476/1 – Izel-lès-Equerchin – 1737-1820, vue 185/610 et vue 234/610.

196 AD 62, 5 MIR 476/1 – Izel-lès-Equerchin – 1737-1820, vue 206/610 et 5 MIR 003/1 – Acheville – 1737-1882, vue 615/1085.



### 3) Le mariage du couple :

Florent Joseph Leroy et Jeanne Marie Prudence Legroux se marie le 13 février 1770 à Izel-lès-Equerchin, la paroisse dont est originaire l'épouse, après la publication des trois bans : le 4, le 6 et le 11 du même mois, dans cette paroisse et celle d'Hénin-Liétard<sup>197</sup>. Florent Joseph est alors âgé de 25 ans et exerce la profession de tisserand. Jeanne Marie Prudence est, quant à elle, âgée de 20 ans. Il est précisé que les deux futurs époux ont obtenu le consentement de leurs parents dans le cadre de ce mariage. Les témoins à ce mariage sont :

- François Joseph Leroy, tisserand, frère de l'époux.
- Pierre Philippe Florentin Duchez, briquetier, époux de la cousine germaine de Florent Joseph.
- Mathieu Joseph Legroux, frère de l'épouse.
- Clément Guy Lefebvre, valet de charrue<sup>198</sup>.

Il n'est pas fait mention d'un contrat de mariage conclu au préalable entre les futurs époux.

### 4) Décès :

Florent Joseph Leroy est décédé le 7 octobre 1800 (15 Vendémiaire an IX) à Hénin-Liétard et à l'âge de 57 ans<sup>199</sup>. C'est notamment Homobon Leroy qui effectue la déclaration de son décès, il est à ce moment domestique et domicilié en cette même commune. Alexandre Froissart, cultivateur et voisin du défunt effectue également cette déclaration.

### 5) Les enfants du couple :

Le couple aura cinq enfants entre 1771 et 1789 :

---

197 AD 62, 5 MIR 476/1 – Izel-lès-Equerchin – 1737-1820, vue 275/610.

198 Lien avec l'épouse non précisé.

199 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II- 1839, vue 523/1719.

- Pierre Joseph Leroy, né le 28 novembre 1771 à Izel-lès-Equerchin et décédé le 9 novembre 1827, en cette même commune. Il épouse Marie Magdeleine Lemire, le 12 décembre 1800 à Hénin-Liétard<sup>200</sup>.
- Cordule Leroy, née le 3 janvier 1778 à Hénin-Liétard et décédée le 30 avril 1848 en cette même commune<sup>201</sup>.
- Homobon Leroy, l'ascendant étudié.
- Fleurice Julie Leroy, née le 10 mars 1783 à Hénin-Liétard et décédée le 9 octobre 1848, en cette même commune. Elle épouse Pierre François Pontel, le 12 janvier 1807 à Hénin-Liétard<sup>202</sup>.
- Marie Catherine Leroy, née le 14 mai 1789 à Hénin-Liétard<sup>203</sup>.

---

200 AD 62, 5 MIR 476/1 – Izel-lès-Equerchin – 1737-1820, vue 287/610, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 519/1719, 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 353/1689.

201 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1157/1732 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 807/1689.

202 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1313/1732, 5 MIR 427/5 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 496/1609, 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 818/1689.

203 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1524/1732.

C) Charles Bernard Leroy (ca 1709-1715/1774)et Marie Florence Sauvage (ca 1717-1766) :

1) Le mariage du couple :

Charles Bernard Leroy épouse Marie Florence Sauvage le 4 février 1740 à Hénin-Liétard<sup>204</sup>. Il est alors âgé de 25 ans, ce qui nous permet d'estimer sa naissance vers 1715. Cependant, les registres paroissiaux de la commune d'Hénin-Liétard ne sont disponibles qu'à partir de l'année 1737. Effectivement, les registres précédents ont été détruits durant la Première Guerre mondiale. Il ne sera donc pas possible de retrouver l'acte de baptême de Charles Bernard Leroy.

Charles Bernard Leroy exerce à ce moment la profession de maçon. Il est le fils de Charles Leroy, décédé au moment du mariage, et de Jeanne Louise Coille. Les témoins à ce mariage sont :

- Antoine Joseph Sauvage, âgé de 25 ans, frère de l'épouse.
- Pierre Debay, âgé de 17 ans, couvreur de paille.
- Michel Dupré, âgé de 20 ans, couvreur de paille.
- Jacques Leroy, âgé de 20 ans, charpentier, frère de l'époux.

Les témoins sont originaires d'Hénin-Liétard également.

2) Les parents et la fratrie de l'épouse :

D'après l'acte de mariage du 4 février 1740, nous savons que Marie Florence Sauvage est âgée de 23 ans, nous permettant d'estimer sa naissance vers 1717. Il est également mentionné qu'elle exerce la profession de bouchère et qu'elle est originaire d'Hénin-Liétard. Elle est la fille de Amé Sauvage (ca 1687-1754<sup>205</sup>) ainsi que de Marie Joseph Coille (ca 1687-1766<sup>206</sup>). Elle a quatre frères et sœurs :

---

204 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737- an X, vue 68/1732.

205 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737- an X, vue 538/1732.

206 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737- an X, vue 827/1732.

- Antoine Joseph Sauvage, né vers 1710 et décédé le 25 septembre 1780 à Pont-à-Vendin dans le Pas-de-Calais<sup>207</sup>.
- Marie Jeanne Geneviève Sauvage, née vers 1721 à Hénin-Liétard et décédée le 13 novembre 1775 en cette même commune<sup>208</sup>.
- Marie Joséphine Sauvage, née vers 1720 et décédée le 19 septembre 1805 à Hénin-Liétard<sup>209</sup>.
- Pierre Michel Sauvage, né vers 1722 et décédé le 6 février 1763 à Hénin-Liétard<sup>210</sup>.
- Jean-Baptiste Sauvage, né vers 1725 et décédé le 22 juin 1812 à Hénin-Liétard<sup>211</sup>.

### 3) Décès :

Charles Bernard Leroy est décédé le 14 août 1774 à dix heures du soir à Hénin-Liétard comme en son acte de sépulture<sup>212</sup>. Il décède à l'âge de 65 ans, ce qui nous permet d'estimer sa naissance vers 1709, ce qui est différent de notre précédente estimation. Il est donc, sans doute, né entre 1709 et 1715. Il est inhumé au sein du cimetière de cette même paroisse. Comparaisent notamment :

- Jean Michel Pouchin.
- Michel Debay.

Comme en témoigne cet acte, son épouse, Marie Florence Sauvage est décédée quelques années plus tôt, le 3 mars 1766, en cette même paroisse<sup>213</sup>. Elle décède à l'âge de 50 ans, ce qui nous permet d'estimer sa naissance vers 1716, ce qui est assez similaire à l'estimation réalisée à partir de son mariage, elle est née vers 1716-1717. Elle est inhumée au sein du cimetière de cette même paroisse. Comparaisent notamment :

- Charles Bernard Leroy, son époux.
- François Joseph Leroy, son fils.

---

207 AD 62, 5 MIR 666/1 – Pont-à-Vendin – 1694-1841, vue 718/1610.

208 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1086/1732.

209 AD 62, 5 MIR 427/6 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 1488/1664.

210 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737- an X, vue 757/1732.

211 AD 62, 5 MIR 427/6 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 1662/1664.

212 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737- an X, vue 1045/1732.

213 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737- an X, vue 828/1732.

#### 4) Les enfants du couple :

Charles Bernard Leroy et Marie Florence Sauvage ont treize enfants entre 1740 et 1762 :

- Marie Chrysostome Auguste Joseph Leroy, née le 5 juillet 1740 à Hénin-Liétard et décédée le 30 janvier 1745, en cette même paroisse, à l'âge de 4 ans<sup>214</sup>.
- Charles Dominique Leroy, né le 10 avril 1742 à Hénin-Liétard<sup>215</sup>.
- François Joseph Leroy, né le 6 novembre 1743 à Hénin-Liétard et décédé le 28 janvier 1826 à Rouvroy, il épouse Michelle Joseph Haine le 18 janvier 1795 à Rouvroy<sup>216</sup>.
- Florent Joseph Leroy, l'ascendant étudié précédemment.
- Marie Josephe Leroy, née le 23 novembre 1747 à Hénin-Liétard et décédée le 9 avril 1761, en cette même paroisse<sup>217</sup>.
- Bernardine Leroy, née le 30 mai 1749 à Hénin-Liétard et décédée le 16 décembre 1750, en cette même paroisse<sup>218</sup>.
- Hyppolite Césaire Leroy, né le 29 juillet 1751 à Hénin-Liétard et décédé le 20 avril 1754, en cette même paroisse<sup>219</sup>.
- Jean-Baptiste Leroy, né le 23 avril 1753 à Hénin-Liétard et décédé le 12 septembre 1836 à Hénin-Liétard, il épouse Céline Dominique Coille le 13 octobre 1777 à Hénin-Liétard<sup>220</sup>.

---

214 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737- an X, vue 74/1732 et vue 185/1732.

215 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 113/1732.

216 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 147/1732, 5 MIR 724/2 – Rouvroy, vue 136/1212, 5 MIR 724/2 – Rouvroy, vue 821/1212.

217 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 249/1732 et vue 710/1732.

218 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 362/1732 et vue 399/1732.

219 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 418/1732 et vue 539/1732.

220 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 518/1732 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont, vue 562/1689.

- Marie Marguerite Leroy, née le 26 mars 1755 à Hénin-Liétard et décédée le 23 novembre 1761, en cette même paroisse, à l'âge de 6 ans<sup>221</sup>.
- Aimé Joseph Leroy, né le 29 novembre 1756 à Hénin-Liétard et décédé le 10 novembre 1757, en cette même paroisse, à l'âge de 11 mois<sup>222</sup>.
- Julienne Cordule Leroy, née le 16 février 1759 à Hénin-Liétard et décédée le 14 mai 1760, en cette même paroisse, à l'âge de 14 mois<sup>223</sup>.
- Scholastique Austreberthe Leroy, née le 15 février 1761 à Hénin-Liétard et décédée le 21 mai 1763, en cette même paroisse, à l'âge de 2 ans<sup>224</sup>.
- Catherine Françoise Leroy, née le 13 octobre 1762 à Hénin-Liétard<sup>225</sup>.

---

221 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 560/1732 et vue 718/1732.

222 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 603/1732 et vue 627/1732.

223 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 661/1732 et vue 691/1732.

224 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 707/1732 et vue 763/1732.

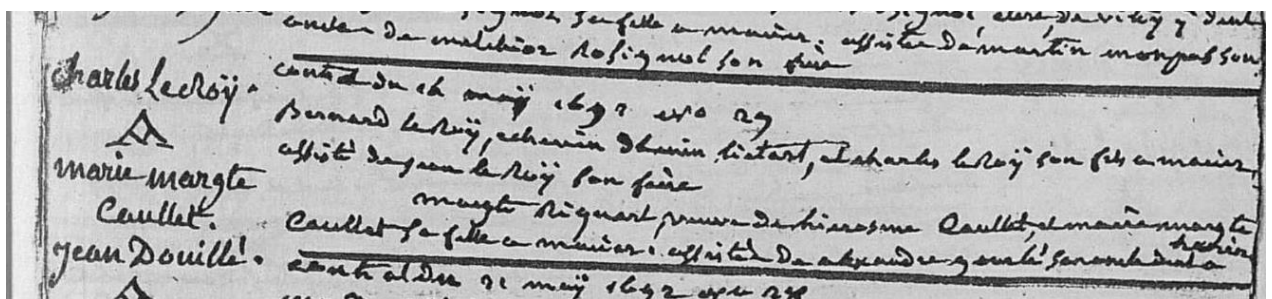
225 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 738/1732.

## D) Charles Leroy et Marie Louise Anne Coille :

### 1) Le premier mariage de Charles Leroy :

Étant donné que les registres paroissiaux de la commune d'Hénin-Liétard avant 1737 ont été détruits, il n'est pas possible de trouver de nombreuses informations et actes concernant Charles Leroy. Néanmoins, j'ai pu découvrir, en effectuant des recherches aux archives départementales du Pas-de-Calais, l'existence de la collection Béthencourt. En effet, il s'agit d'un dépouillement de registres paroissiaux et d'analyses de contrats de mariage du Gros d'Arras, comprenant la commune d'Arras ainsi qu'une centaine de communes du Pas-de-Calais, qui aurait été réalisé par un clerc de notaire arrageois au XIX<sup>e</sup> siècle, pour son usage personnel. Cette collection sera ensuite achetée par le département en 1886-1887. Cependant, une partie de celle-ci fut également détruite par un incendie en 1915, mais les extraits des contrats de mariage ont été conservés. C'est pourquoi, dans le cadre de mes recherches autour de la vie de Charles Leroy, j'ai décidé de consulter cette collection.

En premier lieu, il faut consulter une table alphabétique qui permet de chercher une personne, qu'il s'agisse de l'époux ou de l'épouse et de potentiellement trouver un contrat de mariage. Je trouve alors bien un contrat de mariage au nom de Charles Leroy mais non avec Marie Louise Anne Coille mais avec une certaine Marie Marguerite Caullet. Cette table me renvoie ensuite vers les extraits des contrats de mariage<sup>226</sup> :



226 AD 62, collection Béthencourt, 2J10/35R.



## Transcription :

Charles Leroy                      Contrat du 14 mai 1692  
[et]                                      Bernard Leroy, échevin d'Hénin-Liétard, et Charles Leroy son fils à marier  
Marie Marguerite                      assisté de Jean Leroy, son frère.  
Caullet                                      Marg[ueri]te Riquart, veuve de Hiérosme Caullet, et Marie Marg[ueri]te  
Caullet, sa fille à marier, assistée de Alexandre Gourlé, son oncle d[eu]m[euran]t à Hénin.

Cependant, il pourrait tout aussi bien s'agir d'un homonyme. Effectivement, ne disposant d'aucun acte permettant d'affirmer qu'il s'agisse du Charles Leroy appartenant à ma généalogie

### 2) Le mariage avec Marie Louise Anne Coille :

Grâce à Geneanet, j'ai pu trouver qu'un contrat de mariage existait entre Charles Leroy et Marie Louise Anne Coille, celui-ci aurait été réalisé le 30 septembre 1711<sup>227</sup>. Il se trouve au sein du « Tabellion de Douai », consultable aux archives départementales du Nord. Néanmoins, lors de ma visite aux archives, je n'ai pu trouver ce contrat. En effet, l'année 1711 est divisée en plusieurs registres. J'ai ainsi pu consulter certains registres sans trouver le contrat, il me faudra donc consulter les registres restants pour retrouver ce contrat.

### 3) Les parents et la fratrie de l'épouse :

Bien qu'ayant trouvé l'acte de sépulture de Marie Louise Anne Coille, en date du 7 janvier 1758<sup>228</sup>, aucune information relative aux parents de celle-ci n'est mentionnée dans cet acte, je n'ai donc pu établir qui étaient les parents de celle-ci à ce stade de mes recherches.

### 4) Décès :

De même, je n'ai pu retrouver l'acte de sépulture de Charles Leroy. Effectivement, il est précisé qu'il est décédé au sein de l'acte de mariage de son fils, Charles Bernard Leroy, ayant lieu en 1740. Les registres paroissiaux n'était disponible qu'à partir de 1737 pour cette commune, le décès de Charles Leroy est sans doute survenu avant cette date.

---

227 AD 59, 2 E 13 / 1-2340.

228 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 635/1732.

## 5) Les enfants du couple :

Charles Leroy et Marie Louise Anne Coille ont eu quatre enfants, en dehors de Charles Bernard, entre approximativement 1708 et 1721 :

- Brigitte Leroy, née vers 1708 et décédée le 10 mai 1777 à Hénin-Liétard<sup>229</sup>.
- Marie Jeanne Leroy, née vers 1712 et décédée le 24 janvier 1779 à Hénin-Liétard<sup>230</sup>.
- Jacques Leroy, né vers 1719 et décédé le 1<sup>er</sup> juin 1799 à Hénin-Liétard, il épouse Jeanne Françoise Hochart le 22 novembre 1747<sup>231</sup>.
- Amé Leroy, né vers 1721 et décédé le 10 avril 1776 à Hénin-Liétard<sup>232</sup>.

---

229 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1137/1732.

230 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1190/1732.

231 AD 62, 5 MIR 421/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 276/1732 et 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 413/1719.

232 AD 62, 5 MIR 421/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1106/1732.

## VI) L'ascendance d'Apolline Joséphine Willefert :

### A) Hyacinthe Josephe Willefert (1805-1880) :

#### 1) Naissance :

Hyacinthe Josephe Willefert est née le 12 février 1805 (22 pluviôse an XIII) à six heures du matin à Hénin-Liétard<sup>233</sup>. Elle est la fille d'Athanase Willefert, c'est notamment lui qui comparait pour déclarer sa naissance, ainsi que de Marie Barbe Raison. Au moment de la naissance de Hyacinthe Josephe, Athanase est âgé de 28 ans et exerce la profession de couvreur de tuiles. Le couple demeure en cette même commune. Sont présents à cette déclaration de naissance : Henry Willefert, âgé de 42 ans, couvreur de tuiles et Pierre Delbart, âgé de 30 ans et maçon, tous deux demeurants à Hénin-Liétard.

#### 2) Première union avec un homme inconnu :

Hyacinthe Josephe Willefert a entretenu une relation avec un homme dont l'identité est inconnue, comme en témoigne l'acte de naissance d'Apolline Joséphine Willefert. Un autre enfant semble naître de cette union un an avant celle-ci, en 1822. Il s'agit de Pierre Louis Willefert, né le 20 janvier 1822 à Hénin-Liétard<sup>234</sup>. Pour cette naissance, c'est Jacques Augustin Obert, âgé de 78 ans et marchand, qui comparait afin de réaliser la déclaration. Cependant, le lien qui le relie à Hyacinthe Josephe n'est pas spécifié au sein de cet acte. De même, ne connaissant pas l'identité du père, nous ne pouvons affirmer qu'il s'agisse du même homme. Néanmoins, la proximité entre ces deux naissances laisse supposer qu'il s'agit du même père.

Pierre Louis Willefert décédera quelques jours plus tard, le 27 janvier 1822, en cette même commune<sup>235</sup>.

---

233 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 656/1719.

234 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 1198/1719.

235 AD 62, 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 223/1689.

### 3) Le mariage avec Hilaire Lourdaux :

Grâce à Geneanet, j'ai pu découvrir que Hyacinthe Josephe Willefert avait épousée, par la suite, Hilaire Lourdaux (1795-1849), le 20 septembre 1826 à Hénin-Liétard<sup>236</sup>. Celui-ci est le fils de Jean-Louis Lourdaux et de Marie Josephe Bridelle. Il est notamment manouvrier.

Les publications de bans ont eu lieu les 10 et 17 septembre, sans opposition. Les témoins furent :

- Albert Lorthiaux, âgé de 65 ans, parrain de l'époux.
- Louis Caullet, âgé 32 ans, cabaretier, ami de l'époux.
- Jean-Baptiste Willefert, âgé de 25 ans, couvreur, cousin germain de l'épouse.
- Jean-Baptiste Hugot, âgé de 24 ans, manouvrier, voisin de l'épouse.

Le couple aura onze enfants entre 1827 et 1848 :

- Catherine Josephe Lourdeaux, née le 28 juillet 1827 à Hénin-Liétard et décédée le 22 mars 1829, en cette même commune<sup>237</sup>.
- Catherine Augustine Lourdeaux, née le 8 avril 1829 à Hénin-Liétard et décédée le 15 mai 1831, en cette même commune<sup>238</sup>.
- Hilaire Constant Lourdeaux, né le 13 mars 1831 à Hénin-Liétard et décédé le 10 août 1833, en cette même commune<sup>239</sup>.
- Hilaire François Lourdeaux, né le 10 avril 1833 à Hénin-Liétard et décédé le 18 octobre 1834, en cette même commune<sup>240</sup>.
- Pierre Augustin Lourdeaux, né le 8 avril 1835 à Hénin-Liétard et décédé le 23 juin 1836, en cette même commune<sup>241</sup>.

---

236 AD 62, 5 MIR 427/5 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 846/1609.

237 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 1382/1719 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 381/1689.

238 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 1432/1719 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 425/1689.

239 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 1483/1719 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 493/1689.

240 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 1533/1719 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 527/1689.

241 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 1591/1719 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 560/1689.

- Joséphine Constance Lourdeaux, née le 3 février 1837 à Hénin-Liétard et décédée le 30 janvier 1838, en cette même commune<sup>242</sup>.
- Pauline Joséphine Lourdeaux, née le 25 février 1839 à Hénin-Liétard et décédée le 1<sup>er</sup> mars 1841, en cette même commune<sup>243</sup>.
- Un enfant mort-né le 22 mars 1841 à Hénin-Liétard<sup>244</sup>.
- Jean-Baptiste Lourdeaux, né le 2 septembre 1843 à Hénin-Liétard et décédé le 21 janvier 1894, en cette même commune<sup>245</sup>.
- Emile Aubert Lourdeaux, né le 28 décembre 1845 à Hénin-Liétard et décédé le 26 octobre 1871, en cette même commune<sup>246</sup>.
- Charles Lourdeaux, né le 21 décembre à Hénin-Liétard et décédé le 21 août 1849, en cette même commune<sup>247</sup>.

Nous pouvons donc constater que seuls deux enfants ont vécus plus de deux ans.

#### 4) Son décès :

Hyacinthe Joseph Willefert est décédée le 17 février 1880 à Hénin-Liétard en son domicile situé rue Bon Secours, à l'âge de 75 ans<sup>248</sup>. Elle exerçait la profession de ménagère. Deux personnes comparaissent notamment afin de déclarer son décès : son fils, Jean-Baptiste Lourdeaux, âgé de 35 ans et tailleur d'habits ainsi qu'Augustin Lecreux, âgé de 43 ans et garde-champêtre. Son époux, Hilaire Lourdeaux est décédé, quant à lui, le 18 août 1849.

---

242 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 1641/1719 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 593/1689.

243 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 1706/1719 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 653/1689.

244 AD 62, 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 654/1689.

245 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 98/1086 et 3 E 427B/59 – Hénin-Liétard – 1893-1895, vue 74/218.

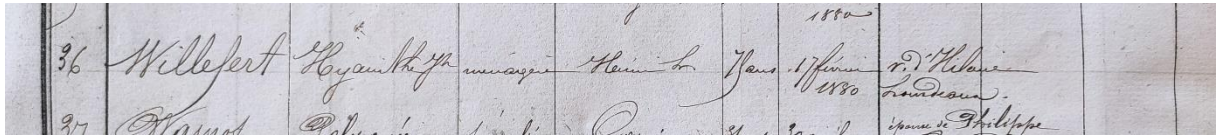
246 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 160/1086 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 1452/1689.

247 AD 62, 5 MIR 427/3 – Hénin-Beaumont – 1839-1866, vue 230/1086 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 836/1689.

248 AD 62, 5 MIR 427/8 – Hénin-Beaumont – 1737-1892, vue 90/1676.

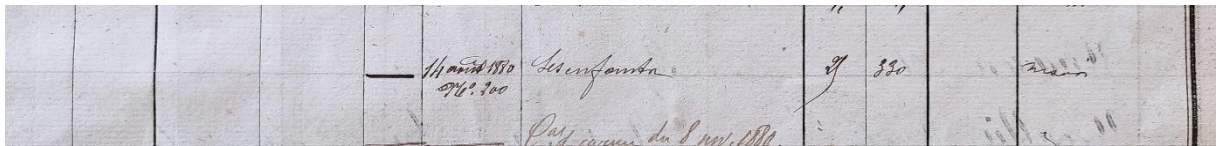
## 5) Déclaration de succession de Hycinthe Joseph Willefert :

En consultant les tables de succession et absences, j'ai pu trouver la mention d'une déclaration de succession, en date du 14 août 1880 :



### Transcription :

36 Willefert Hyacinthe J[oseph] ménagère 75 ans 17 février 1880 v[euve] d'Hilaire  
Lourdeaux



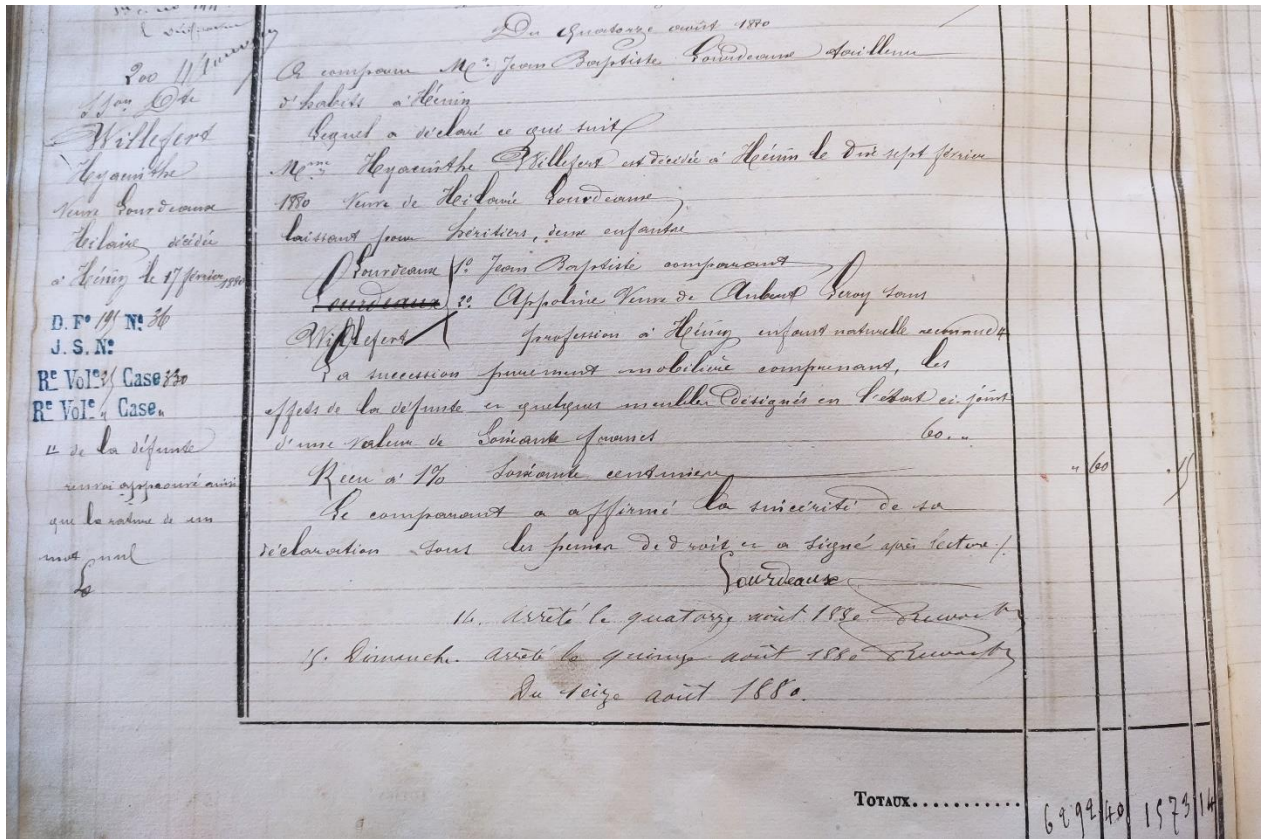
### Transcription :

14 août 1880 ses enfants 25 330 maison  
N° 200

Ainsi, grâce au numéro obtenu dans cette table, j'ai pu consulter les déclarations de mutations par décès<sup>249</sup> :

---

<sup>249</sup> AD 62, 3Q 17/1147.



250

Transcription :

Du 14 août 1880

A comparu m[onsieur] Jean-Baptiste Lourdeaux, tailleur

D'habits à Hénil.

Lequel a déclaré ce qui suit.

M[ada]me Hyacinthe Willefert est décédée à Hénil-Liétard le 17 février

1880, veuve de Hilaire Lourdeaux.

Laisant pour héritiers, deux enfants :

Lourdeaux 1° Jean Baptiste comparant

~~Lourdeaux~~ 2° Apolline, veuve de Aubert Leroy, sans

Willefert profession à Hénil, enfant naturelle reconnue.

La succession purement mobilière comprenant, les

effets de la défunte en quelques meubles désignés en l'état ci-joint

d'une valeur de soixante francs les

Reçu à 1% soixante centimes

250 AD 62, 3Q 17/1147.



Le comparant a affirmé la sincérité de sa  
déclaration sous les peines de droit et a signé après lecture.

Lourdeaux.

14 arrêté le quatorze août 1880 reçu

15 dimanche arrêté le quinze août 1880 reçu.

Cette déclaration témoigne du fait que Hyacinthe Willefert disposait de peu de biens.  
L'héritage est composé de quelques meubles d'une valeur totale de 60 francs.

B) Balthasar Athanase Eustache Willefert (1775-1853) et Marie Barbe Raison (1771-1815) :

1) Son acte de baptême :

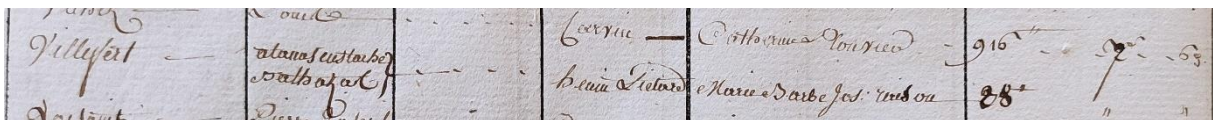
Le père de Hyacinthe Joseph Willefert, Balthasar Athanase Eustache, est né le 20 octobre 1775 à trois heures du matin à Hénin-Liétard, comme en témoigne son acte de baptême qui a lieu le même jour<sup>251</sup>. Ses parents sont Joseph Willefert, alors couvreur, et Marie Françoise Louise Loez. Ceux-ci résident au sein de cette même paroisse. Son parrain fut Jean-Baptiste Loez et sa marraine Augustine Joseph Sauvage.

2) Le mariage avec Marie Barbe Raison :

Balthasar Athanase Eustache Willefert épouse Marie Barbe Raison (1771-1815) le 24 novembre 1796 à Hénin-Liétard<sup>252</sup>. Il est alors âgé de 21 ans et exerce la profession de couvreur, tandis que Marie Barbe Raison est âgée de 24 ans. Les témoins étaient :

- Henry Willefert, frère de l'époux.
- Pierre Mercier, beau-frère de l'époux.
- Florentin Doisy, cousin de l'épouse.
- Philippe Aubert Dautre court, cousin de l'épouse.

De même, comme pour l'ensemble des couples mariés entre 1791 et 1865, j'ai consulté la table des contrats de mariage disponible en série Q aux archives départementales du Pas-de-Calais<sup>253</sup>. Je trouve alors qu'un contrat de mariage a été constitué entre les futurs époux devant maître Henri-François Haccart (en fonction de 1783 à 1810), notaire à Carvin.



---

251 AD 62, 5 MIR 427/1 – Hénin-Beaumont – 1737-an X, vue 1084/1732.

252 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 237/1719.

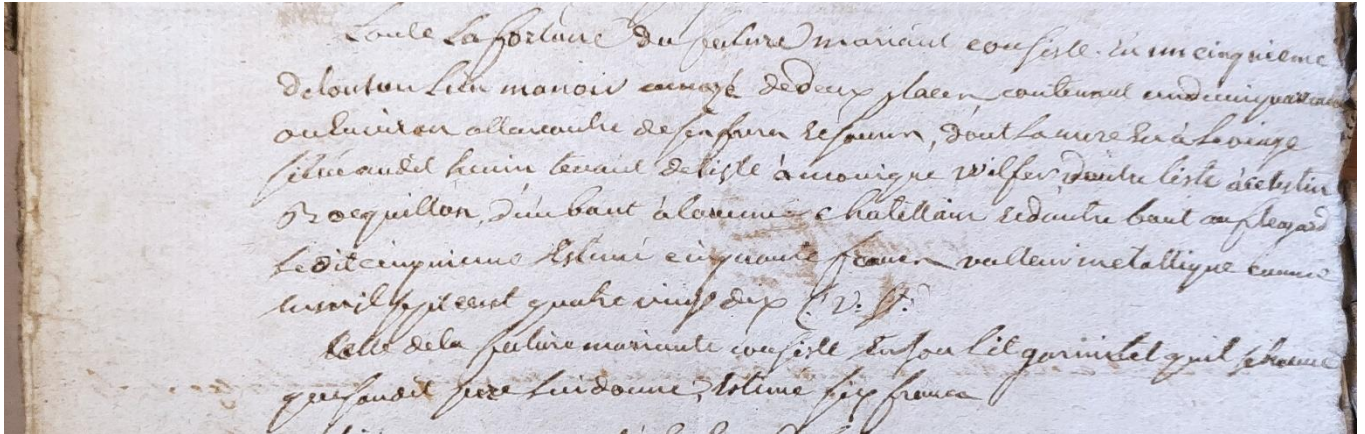
253 AD 62, 3Q 17/157.



Raison]<sup>255</sup>

Pardevant le notaire [...] [...] en la commune de Car[vin]  
chef-lieu [...] département du Pas-de-Calais, soussigner, furent  
présens Athanase Eustache Balthazar Wilefer, majeur,  
fils de feu Joseph et d'encore vivante Françoise  
Loez, demeurant à Hénin-Liétard, d'une part.

Marie Barbe Joseph Raison, majeure, fille de Jaque  
Joseph et de feu Caroline Brulin, accompagnée de son dit père,  
demeurant audit Hénin, d'autre part.



### Transcription :

Toute la fortune du future mariant consiste en un cinquième  
de [...] lieu manoir occupé de deux places, contenant un demi [...]  
ou environ [...] de son frère [...], dont la [...]  
situé audit Hénin tenant de liste à Monique Wilfer, d'autre liste à Celestin  
Bocquillon, d'un bout à la [...] chatellain et d'autre bout au [...]  
Ledit cinquième estimé cinquante francs valeur métallique comme  
[...] mil sept cent quatre vingt dix.

Celle de la future mariante consiste en son lit garni et qu'il [...]  
que son dit père lui donne, estimé six francs.

Bien qu'ayant rencontré quelques difficultés à transcrire ce contrat, j'ai pu  
comprendre, dans l'ensemble, la nature des biens possédés par chacun des futurs époux.

---

<sup>255</sup> Mention marginale.

Athanase Willefert semble posséder des biens au sein d'un manoir et Marie Barbe Raison possède son « lit garni », une expression qui englobe un certain nombre d'effets personnels et pas uniquement le lit de celle-ci.

### 3) Le second mariage avec Marie Anne Adélaïde Vérez :

Suite au décès de Marie Barbe Raison, le 9 mars 1815<sup>256</sup>, Eustache Balthazar Athanase Willefert se marie à nouveau avec Marie Anne Adélaïde Vérez, le 23 décembre 1818 à Hénin-Liétard<sup>257</sup>. Athanase Willefert est alors couvreur d'écaillés et âgé de 43 ans. Marie Anne Adélaïde Vérez est, quant à elle âgée de 40 ans. Elle est née le 28 janvier 1778 à Hénin-Liétard. Ses parents sont Philippe Dominique Vérez et Séraphine Coille, ménagère. Les témoins furent :

- Jean-Baptiste Loez, âgé de 72 ans, maçon, parrain de l'époux.
- Jean-Baptiste Coille, âgé de 58 ans, couvreur de paille, oncle de l'épouse.
- Augustin Vérez, âgé de 23 ans, manouvrier, frère de l'épouse.
- Augustin François Wagon, âgé de 22 ans, journalier, ami de l'époux.

Le couple n'aura notamment qu'un seul enfant, Clovis Victor Willefert, né le 6 avril 1820 à Hénin-Liétard et décédé le 14 avril 1821, en cette même commune<sup>258</sup>.

### 4) Son décès :

Balthazar Athanase Eustache Willefert est décédé le 10 octobre 1853 à dix heures du matin à Hénin-Liétard<sup>259</sup>. Ces sont Augustin Willefert, âgé de 52 ans et couvreur, fils du défunt et Aubert Leroy, âgé de 34 ans et cabaretier, ami du défunt, qui comparaissent pour déclarer ce décès. Athanase Willefert est décédé à l'âge de 78 ans. Comme mentionné précédemment, son mariage avec Marie Barbe Raison ainsi que son mariage avec Marie Anne Adélaïde Vérez sont mentionnés sur son acte de décès. Cette dernière décédera deux mois plus tard, le 19 décembre 1853 à Hénin-Liétard<sup>260</sup>.

---

256 AD 62, 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 81/1689.

257 AD 62, 5 MIR 427/5 – Hénin-Beaumont – an XI-1893, vue 728/1609. C'est notamment grâce à son acte de décès où les deux mariages sont mentionnés, que j'ai pu retrouver celui-ci.

258 AD 62, 5 MIR 427/2 – Hénin-Beaumont – an II-1839, vue 1141/1779 et 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 203/1689.

259 AD 62, 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 941/1689.

260 AD 62, 5 MIR 427/7 – Hénin-Beaumont – 1812-1878, vue 946/1689.

## Conclusion :

Ainsi, cette recherche menée sur huit mois s'achève. Dans le cadre de la réalisation de ce mémoire, j'ai pu me familiariser avec la recherche en généalogie, à la fois en ligne mais également aux archives départementales. J'ai ainsi pu entrer en contact avec des documents divers. De même, cela m'a permis d'acquérir une méthode de recherche ainsi que de comprendre progressivement comment fonctionnent la recherche au sein de différentes séries des archives. Néanmoins, il me reste encore de nombreuses possibilités de recherche ainsi que différentes pistes à exploiter et à approfondir. De plus, il me faut noter que ce travail n'a pas été réalisé sans certaines contraintes comme la disparition des sources pour certaines périodes ou encore l'impossibilité d'en consulter certaines. La réalisation de ce mémoire m'a donc également permis de travailler ma capacité à m'adapter à la recherche et de trouver des possibilités afin de contourner ces difficultés autant que possible.

Pour conclure, réaliser ce mémoire a donc été une expérience très enrichissante, cela m'a notamment donné l'occasion de découvrir ma généalogie et d'observer comment en retraçant l'histoire d'une famille il est possible de rencontrer des événements qui ont marqué notre histoire de façon plus générale.

## Bibliographie :

- Louis DANCOISNE, *Recherches historiques sur Hénin-Liétard*, Paris, Le Livre d'histoire, coll. Monographies des villes et villages de France, 2007, p.360.
- Michel DESRUELLES, *Hénin-Liétard (1890-1910) : L'essor*, Hénin-Beaumont, Hénium, 2000, p.88.
- Michel DESRUELLES, *Hénin-Liétard (1919-1939) : La Renaissance*, Hénin-Beaumont, Hénium, 2006, p.76.

## Sitographie :

- Archives départementales du Pas-de-Calais : <https://www.archivespasdecalais.fr/Chercher/Archives-numerisees>.
- Archives départementales du Nord : <https://archivesdepartementales.lenord.fr/>.
- Archives départementales de la Loire-Atlantique : [https://archives.loire-atlantique.fr/44/accueil-archives/i\\_6](https://archives.loire-atlantique.fr/44/accueil-archives/i_6).
- Archives départementales du Rhône : <https://archives.rhone.fr/>.
- <http://pabqt.free.fr/mairie1/allhenin/allhenin.html>, consulté le 13/06/2023.
- Mémoire des hommes : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>.
- Archives nationales du monde du travail : <https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr/Faire-une-recherche/Archives-en-ligne>.
- "Attaque de la poudrière de Beaumont-en-Artois." [en ligne], Wikipédia, l'encyclopédie libre, 21 novembre 2022, consulté le 13/06/2023, URL : [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Attaque de la poudri%C3%A8re de Beaumont-en-Artois&oldid=198862767](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Attaque_de_la_poudri%C3%A8re_de_Beaumont-en-Artois&oldid=198862767).
- <https://prisonniers-de-guerre.fr/les-camps-de-prisonniers-de-guerre-dans-le-reich-2e-region-militaire/>, consulté le 17/07/2023.
- <http://www.matricule185785.fr/matriculeNeur.html>, consulté le 17/07/2023.
- <https://www.medailles1914-1918.fr/france-orient.html>, consulté le 17/07/2023.
- <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/la-medaille-interallee-dite-de-la-victoire-loccasion-des-commemorations-du-11-novembre>, consulté le 17/07/2023.

- [https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9daille\\_comm%C3%A9morative\\_de\\_la\\_guerre\\_1914-1918](https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9daille_comm%C3%A9morative_de_la_guerre_1914-1918), consulté le 17/07/2023.
- [https://www.crid1418.org/espace\\_pedagogique/lexique/lexique\\_cd.htm](https://www.crid1418.org/espace_pedagogique/lexique/lexique_cd.htm), consulté le 19/07/2023.
- <https://bassinminier-patrimoine mondial.org/connaitre/trois-siecles-dhistoire/>, consulté le 19/07/2023.
- <https://bassin-minier-regis.jimdofree.com/le-bassin-minier-du-nord-pas-de-calais/>, consulté le 19/07/2023.
- <https://www.mineurdefond.fr/articles.php?lng=fr&pg=131&mnuid=441&tconfig=0>, consulté le 19/07/2023.
- <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4765089f.image.r=DAMIENS.f3.hl>, consulté le 25/06/2023.
- <https://www.cnrtl.fr/definition/cabaretier>, consulté le 10/06/2023.









Annexe 3 : Fiche matricule de Jean-Baptiste Aubert Damiens

V. 11. 7

<p style="font-size: 2em; font-family: cursive;">Damiens</p> <p>Nom : <u>Damiens</u></p> <p>Prénoms : <u>Jean-Baptiste Aubert</u>, Surnoms :</p>		<p>Numéro matricule de recrutement : <u>2065</u></p> <p>Classe de mobilisation : <u>1908</u></p>																														
<p>ÉTAT CIVIL.</p> <p>Né le <u>3 juillet 1888</u>, à <u>Huin-Silard</u>, canton de <u>Carvin</u>, département de <u>Pas-de-Calais</u>, résidant à <u>Huin-Silard</u>, canton de <u>Carvin</u>, département de <u>Pas-de-Calais</u>, profession de <u>mineur</u>, fils de <u>Paul</u> et de <u>Suzanne Jos. Ogli</u>, domiciliés à <u>Huin-Silard</u>, canton de <u>Carvin</u>, département de <u>Pas-de-Calais</u>.</p> <p>Marié le _____</p>		<p>SIGNALEMENT.</p> <p>Cheveux <u>châtains</u>, sourcils <u>châtains</u>, yeux <u>gris</u>, front <u>large</u>, nez <u>droit</u>, bouche <u>normale</u>, menton <u>large</u>, visage <u>ovale</u>. Taille : <u>1 m. 65</u> cent. Taille rectifiée : _____ cent.  Marques particulières : _____</p> <p>Degré d'instruction générale : <u>2</u></p>																														
<p>DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION.</p> <p>Classé dans la <u>3<sup>e</sup></u> partie de la liste en 19<u>09</u>. (<u>Bon service auxiliaire, contracté au pied gauche</u>) Classé dans la _____ partie de la liste en 19 _____</p>		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">CORPS D'AFFECTATION.</th> <th colspan="2">NUMÉROS</th> </tr> <tr> <th>de contrôle spécial.</th> <th>matricule ou de répartition.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><u>25<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</u></td> <td></td> <td><u>1345</u></td> </tr> <tr> <td><u>Régiment d'Infanterie de Poltunas</u></td> <td><u>357</u></td> <td><u>03619</u></td> </tr> <tr> <td><u>14<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs</u></td> <td><u>8022</u></td> <td><u>01641</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td><u>970</u></td> <td><u>0479</u></td> </tr> </tbody> </table>		CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS		de contrôle spécial.	matricule ou de répartition.	<u>25<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</u>		<u>1345</u>	<u>Régiment d'Infanterie de Poltunas</u>	<u>357</u>	<u>03619</u>	<u>14<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs</u>	<u>8022</u>	<u>01641</u>		<u>970</u>	<u>0479</u>												
CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS																															
	de contrôle spécial.	matricule ou de répartition.																														
<u>25<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</u>		<u>1345</u>																														
<u>Régiment d'Infanterie de Poltunas</u>	<u>357</u>	<u>03619</u>																														
<u>14<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs</u>	<u>8022</u>	<u>01641</u>																														
	<u>970</u>	<u>0479</u>																														
<p>DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</p> <p>Inscrit sous le n° <u>217</u> de la liste de <u>CARVIN</u> <u>Intégration le 21 juillet 1907 par le tribunal correctionnel de Lille au 16<sup>e</sup> bataillon d'infanterie pour "longue" (service à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1904, arrivé au corps le 21 mars N° M et soldat auxiliaire le 21 mars 1905, envoyé dans la disponibilité le 24 septembre 1911, certificat de bonne conduite "accordé", C'est le service auxiliaire par décision de la Commission militaire de Lille le 14 août 1915, (Intégration) basé au 14<sup>e</sup> bataillon de chasseurs le 1<sup>er</sup> août 1915. Degré de 1<sup>er</sup> juillet 1916. Mis à l'ancienneté au 14<sup>e</sup> bat de la fameuse Régie (service de l'armée) au 1<sup>er</sup> juillet 1917.</u></p>		<p>Armée active. Disponibilité et réserve de l'armée active. Armée territoriale et en réserve.</p>																														
<p>LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivision de région.</th> <th>Pr. de naissance.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><u>10. 8. 1915</u></td> <td><u>Hozoy</u></td> <td><u>1<sup>re</sup> Hozoy</u></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Dates.	Communes.	Subdivision de région.	Pr. de naissance.	<u>10. 8. 1915</u>	<u>Hozoy</u>	<u>1<sup>re</sup> Hozoy</u>		<p>2021 - Paris et Limoges - Imprimerie et Librairie militaires Henri Charpentier-Lavoisier. - N. 1. 111.</p>																						
Dates.	Communes.	Subdivision de région.	Pr. de naissance.																													
<u>10. 8. 1915</u>	<u>Hozoy</u>	<u>1<sup>re</sup> Hozoy</u>																														
<p>CAMPAGNES.</p> <p><u>1<sup>re</sup> au 2<sup>e</sup> août 1915</u> <u>l'Allemagne</u> le 2<sup>e</sup> juillet 1916.</p>		<p>BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.</p> <p><u>1<sup>re</sup> blessure le 2<sup>e</sup> août 1915. Blessure au 14<sup>e</sup> bataillon de chasseurs le 2<sup>e</sup> juillet 1916. Blessure au menton à l'assaut des tranchées ennemies.</u></p>																														
<p>FRANCOIS "EXERCICE"</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td rowspan="2">Réserve ...</td> <td>1<sup>re</sup> dans 1</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td>2<sup>e</sup> dans 1</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Supplémentaire dans 1</td> <td>1<sup>re</sup> dans 1</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td>Supplémentaire dans 1</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Année territoriale.</td> <td>1<sup>re</sup> dans 1</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td>Supplémentaire dans 1</td> <td>du</td> <td>au</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.</td> <td>(Du</td> <td>au</td> </tr> </table>		Réserve ...	1 <sup>re</sup> dans 1	du	au	2 <sup>e</sup> dans 1	du	au	Supplémentaire dans 1	1 <sup>re</sup> dans 1	du	au	Supplémentaire dans 1	du	au	Année territoriale.	1 <sup>re</sup> dans 1	du	au	Supplémentaire dans 1	du	au	Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.		(Du	au	<p>ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>la réserve de l'armée active.</td> <td>l'armée territoriale.</td> <td>la réserve de l'armée territoriale.</td> <td>DATE de LA PRÉFÉRENCE de l'armée territoriale.</td> </tr> </table> <p>Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagement, congé, etc.).</p>		la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA PRÉFÉRENCE de l'armée territoriale.
Réserve ...	1 <sup>re</sup> dans 1		du	au																												
	2 <sup>e</sup> dans 1	du	au																													
Supplémentaire dans 1	1 <sup>re</sup> dans 1	du	au																													
	Supplémentaire dans 1	du	au																													
Année territoriale.	1 <sup>re</sup> dans 1	du	au																													
	Supplémentaire dans 1	du	au																													
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.		(Du	au																													
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA PRÉFÉRENCE de l'armée territoriale.																													



© Ministère des armées - Mémoire des Hommes  
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom..... *DAMIENS*

Prénoms..... *Jean Baptiste Aubert*

Grade..... *2<sup>e</sup> classe*

Corps..... *14<sup>e</sup> B<sup>ou</sup> de Chasseurs*

N<sup>o</sup> { *21789* au Corps. — Cl. *1908*

Matricule. { *2068* au Recrutement *Bethune*

Mort pour la France le..... *20 juillet 1916*

à..... *la ferme rouge près Haucourt (Somme)*

Genre de mort..... *tué à l'ennemi*

Né le..... *3 juillet 1888*

à..... *Herin-Lietard* Département..... *Pas-de-Calais*

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>s</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>. }

• Jgement rendu le.....

par le Tribunal de.....

acte ou jugement transcrit le..... *20 Janvier 1920*

*Herin-Lietard Pas de Calais*

N<sup>o</sup> du registre d'état civil.....

534-708-1921. [20434.]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.







tout ce que dessus par leur, le trier leur, et le lierement de ce  
 par tous les compans nous obstant tout le l'air, de des possession  
 contraire aux quelle ita out le pressent de ce qui breuement  
 pour l'air, le l'air par le l'air de droit, tout pour l'air  
 de ce que l'air out le l'air de l'air au l'air de l'air  
 de l'air, ayant le l'air de l'air de l'air de la l'air  
 de l'air de l'air de l'air de l'air de l'air de l'air  
 de l'air de l'air de l'air de l'air de l'air de l'air

pour le l'air de l'air, pour le l'air, le l'air de l'air  
 de l'air de l'air de l'air de l'air de l'air de l'air, une le  
 indifférent

Maiebarbe raison

Beauvais  
 de l'air

Beauvais  
 de l'air

courge à l'air, le l'air de l'air de l'air, de l'air de l'air

de l'air  
 de l'air

de l'air . . . 51  
 de l'air . . . 54  
 de l'air . . . 5.